Plan des grands enjeux
du développement économique

Préparer l'avenir

Plan des grands enjeux 2005-2010
du développement économique
du territoire de la CMQ



Communauté métropolitaine de Québec

Bâtir. Dans un même esprit.

Mot du président de la Communauté métropolitaine de Québec



L'économie de la région métropolitaine a connu, depuis de nombreuses années, une progression et des transformations structurelles importantes. La progression des nouveaux secteurs de l'économie, les avantages reliés à la forte présence de l'État, la solidité de nos bases économiques, notamment en tourisme, et la vigueur de notre secteur manufacturier ne sont pas étrangers à cette performance de haut niveau. Les statistiques récentes en matière de chômage et de croissance économique confirment que notre économie est vigoureuse et offre de belles perspectives d'avenir.

Cependant, des écarts nous séparent encore des régions métropolitaines les plus dynamiques au Canada. Notre niveau de richesse par habitant, le niveau de productivité de nos entreprises ou le rythme de créations d'emplois demeurent souvent inférieurs par rapport à ces régions. Du chemin reste encore à parcourir pour combler ces écarts.

La région métropolitaine d'aujourd'hui fait face à un nouveau contexte caractérisé par le vieillissement de la population, des jeunes qui quittent la région, un niveau d'immigration relativement peu élevé, une compétition internationale féroce, un territoire s'appuyant sur la présence de deux nouvelles grandes villes et une diversification économique soutenue. Ces changements majeurs génèrent de nouveaux défis pour nos entreprises et pour l'ensemble de la collectivité.

Adopté en juin dernier, le *Plan des grands enjeux 2005-2010 du développement économique du territoire de la communauté métropolitaine de Québec* propose de faire converger les efforts du monde municipal métropolitain autour d'enjeux propres à notre réalité. Il s'appuie sur un consensus et une volonté commune des élus des vingt-six municipalités faisant partie de la CMQ de coordonner et de faire converger leurs actions pour assurer un meilleur développement de notre économie et préparer l'avenir avec, comme objectif ultime, de hausser notre niveau de vie.

Au terme d'un riche exercice de consultation publique mené au printemps 2005 dans les cinq composantes du territoire et auprès de plus d'une centaine d'intervenants en développement économique, il me fait plaisir de vous présenter ce *Plan des grands enjeux 2005-2010 du développement économique du territoire de la communauté métropolitaine de Québec*.

Ce document propose neuf enjeux prioritaires, des orientations, des axes d'interventions et surtout des pistes d'actions pour relever avec succès les défis de demain. Démographie, infrastructures de transport, Capitale, économie sociale, diversification économique, développement durable et équilibré des territoires et productivité des entreprises sont les thèmes abordés dans ce *Plan* qui constitue une première à l'échelle métropolitaine.

Je vous invite à en prendre connaissance et à examiner avec attention les actions proposées pour son suivi, lesquelles contribueront à faire de celui-ci un véritable outil de développement économique pour mieux préparer notre avenir. Parmi ces actions, le *Plan* sera transmis au gouvernement du Québec afin qu'il y accorde une attention à la hauteur des enjeux métropolitains.

Le Président,

Jean-Paul L'Allier

Mot du président de la commission Développement économique et Tourisme



L'adoption par le Conseil de la CMQ, le 16 juin 2005, du *Plan des grands enjeux 2005-2010 du développement économique du territoire de la CMQ* est le résultat d'une vaste consultation réalisée depuis l'automne 2004, sous la maîtrise d'œuvre de la commission Développement économique et Tourisme de la CMQ.

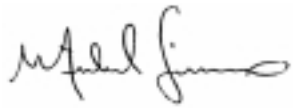
Conformément à son mandat, au cours des mois de mars et avril 2005, des consultations publiques ont été tenues dans chacun des territoires de la CMQ, soit les villes de Québec et de Lévis et les MRC de L'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier. De plus, le 19 mai dernier, une autre étape importante de ce processus était réalisée par la tenue d'une Assemblée métropolitaine de consultation. Au cours de cette Assemblée, près d'une centaine de participants se sont penchés sur une version du *Plan*, qui allait conduire à son adoption par le Conseil.

Le *Plan* tient donc compte du consensus régional obtenu à l'occasion de ces consultations. Aussi, l'effort de planification et de coordination du développement économique au niveau métropolitain qu'il représente, sera couronné de succès à condition qu'il soit accompagné d'une démarche soutenue de partenariat avec le milieu des affaires et les acteurs économiques, et auprès des gouvernements supérieurs. À cet égard, un projet de suivi au *Plan* a aussi été adopté par le Conseil de la CMQ

Enfin, les membres de la commission Développement économique et Tourisme de la CMQ, appuyés des membres de la commission Développement international, tiennent à remercier les citoyennes et les citoyens de notre territoire, ainsi que les représentants des organismes qui, par leur contribution au processus de consultation, ont permis que soit élaboré ce plan de travail.

Nous sommes confiants que ce *Plan* deviendra un document de référence pour l'ensemble de notre communauté métropolitaine en contribuant à mieux orienter les efforts de tous les intervenants de notre communauté pour le développement économique de notre territoire au cours des cinq prochaines années et l'enrichissement collectif de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

Le président de la commission
Développement économique et Tourisme,



Michel Giroux



Le *Plan des grands enjeux 2005-2010 de développement économique* constitue une des compétences obligatoires de la Communauté métropolitaine de Québec. Un délai d'un an était accordé à la CMQ par le législateur pour son élaboration et pour tenir les consultations indispensables à sa réalisation. Débuté en mai 2004 et adopté en juin 2005, cet exercice de planification économique sans précédent à l'échelle métropolitaine a respecté les exigences qui lui étaient fixées à plusieurs points de vue.

Le choix des enjeux et des avenues de solutions soumis à la consultation publique s'est appuyé sur une démarche soutenue et continue de partenariat avec les municipalités par le biais, notamment, des commissions consultatives permanentes de la CMQ, d'un Forum métropolitain tenu en novembre 2004 et réunissant plus de 80 élus municipaux et de comités techniques. Le *Plan* prend également appui sur plusieurs études réalisées à l'interne ou confiées à des spécialistes externes par la CMQ et pour la plupart disponibles sur son site Internet.

Des efforts importants ont particulièrement été consacrés aux consultations menées au printemps 2005. En plus des séances de consultation publique prévues par sa Loi constitutive, la CMQ a choisi de rencontrer en séance spéciale, dans chacun des territoires, les principaux intervenants en développement économique. Au terme de cette première vague de consultation tenue début avril, la CMQ a produit un nouveau document consolidé en vue de la tenue, en mai, d'une assemblée métropolitaine réunissant l'ensemble des intervenants rencontrés en séance spéciale. Le *Plan* adopté par le conseil de juin a constitué l'aboutissement de cette première démarche.

La CMQ oriente maintenant sa démarche vers la réalisation et l'adhésion au *Plan*. À cet égard, des actions de suivi ont été adoptées par le conseil de la CMQ. Outre la diffusion du *Plan*, des actions seront menées par la CMQ pour évaluer le suivi accordé à ce dernier par le gouvernement du Québec et pour élaborer des indicateurs économiques et sociaux de suivi en lien avec les enjeux du *Plan*. Afin de maintenir le dialogue et faire le point sur l'état d'avancement du *Plan*, la CMQ entend également tenir, sur une base régulière, des assemblées métropolitaines et y associer notamment les conférences régionales des élus de la Capitale nationale et de Chaudière-Appalaches. Enfin, la CMQ accompagnera les initiatives permettant de donner suite aux enjeux du *Plan*.

Je termine en remerciant de nouveau tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de cette réflexion stratégique pour le développement de notre communauté.

Le directeur général,

Marc Rondeau

Table des matières

Mot du président de la Communauté métropolitaine de Québec 1

Mot du président de la commission Développement économique et Tourisme 3

Mot du directeur général de la Communauté métropolitaine de Québec 5

La Communauté métropolitaine de Québec 9

Préparer l'avenir 11

Plan des grands enjeux 2005-2010 du développement économique du territoire de la CMQ 13

1 Le développement équilibré des territoires et des liens entre eux 13

2 L'économie sociale 15

3 L'accueil des projets de développement économique et le développement durable 16

4 Les changements démographiques et le marché du travail 17

5 La compétitivité et la productivité des entreprises 20

6 Les infrastructures de transport et de télécommunication 23

7 Le rayonnement international 25

8 Le statut et le rôle de la capitale 27

9 La diversification économique 30

ANNEXE 1 — Liste des actions et projets recensés lors des consultations par enjeu 35

1.1 Le développement équilibré des territoires et des liens entre eux 35

1.2 L'économie sociale 36

1.3 L'accueil des projets de développement économique et le développement durable 37

1.4 Les changements démographiques et le marché du travail 39

1.5 La compétitivité et la productivité des entreprises 40

1.6 Les infrastructures de transport et de télécommunication 41

1.7 Le rayonnement international 42

1.8 Le statut et le rôle de la Capitale 43

1.9 La diversification économique 44

ANNEXE 2 — Forum économique 2005 de la Chambre de Commerce de Québec
Liste des projets désignés « prioritaires » 51

ANNEXE 3 — Liste des organismes rencontrés par territoire 53

ANNEXE 4 — Liste des sigles et abréviations 55

Sa création

La création de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), le 1er janvier 2002, a été prévue par le projet de loi 170 portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale de la région de Québec. Son territoire comprend les nouvelles villes de Québec et de Lévis ainsi que les territoires des MRC de L'Île d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier.

La CMQ constitue une structure légère de planification et de coordination entre ces cinq entités municipales. Elle est dirigée par un conseil de 17 membres, tous des élus municipaux provenant de la Ville de Québec, de la Ville de Lévis et des MRC du territoire. Le maire de Québec en assume la présidence et celui de Lévis occupe la vice-présidence du comité exécutif.

Ses pouvoirs, obligations et compétences

La CMQ a des pouvoirs, des obligations et des compétences principalement dans les secteurs d'activités suivants :

- **L'aménagement du territoire** : elle a l'obligation d'élaborer, d'adopter et de mettre en œuvre, au plus tard le 31 décembre 2006, un schéma métropolitain d'aménagement et de développement (SMAD);
- **Le développement économique** : elle a l'obligation de réaliser un plan des grands enjeux de développement économique de son territoire et de le soumettre à la consultation publique;
- **La planification de la gestion des matières résiduelles** : elle a l'obligation de réaliser et de mettre à jour un plan de gestion des matières résiduelles sur son territoire, à l'exception de celui de la Ville de Lévis;
- **L'établissement d'un programme de partage de la croissance de l'assiette foncière des municipalités et la création d'un fonds destiné à soutenir le financement des projets de développement;**
- **L'urbanisme** : le comité consultatif agricole métropolitain, dont la création est prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, relève de la CMQ, qui doit le mettre sur pied et le faire fonctionner.

La CMQ peut aussi intervenir, si elle le juge à propos, en matière :

- **de développement artistique et culturel** : elle a le pouvoir de recueillir et d'allouer des ressources pour des événements et des organismes artistiques ou culturels agissant à l'échelle de territoire métropolitain;
- **de développement touristique** : elle peut prendre les mesures nécessaires pour assurer l'harmonisation des plans d'actions des organismes municipaux de promotion et de développement touristique oeuvrant sur son territoire;
- **d'équipements, d'infrastructures, de services et d'activités à caractère métropolitain;**
- **de transport en commun métropolitain.**

LA CMQ EN QUELQUES CHIFFRES

- 714 000 personnes y résident en 2004.
- Son territoire couvre 9 218 km².
- 32 000 entreprises y sont implantées.
- 85 % de la population active travaille dans le domaine des services.
- L'âge moyen de la population est de 39,5 ans.
- Seulement 2,9 % des citoyens sont des immigrants.
- On y retrouve cinq universités (l'Université Laval, l'UQAR – Campus de Lévis, l'École nationale d'administration publique, l'Institut national de recherche scientifique et la Télé-Université) en plus du siège social du réseau de l'Université du Québec.
- 22,7 % des personnes de 15 ans et plus y détiennent un diplôme universitaire.
- 115 établissements de recherche y sont actifs.
- 27 événements culturels de portée internationale y ont lieu annuellement.
- Cinq millions de touristes s'y rendent à chaque année.
- Ses activités maritimes sont marquées par l'accueil annuel de plus de 100 000 croisiéristes et membres d'équipage.
- 28 % du territoire est situé en zone agricole provinciale.
- 600 exploitations agricoles et 242 entreprises de transformation bioalimentaire parsèment le territoire.
- 70 % du territoire est couvert de boisés et de forêts.

Les statistiques récentes sur l'économie publiées par différents instituts de statistiques et de recherche font état, pour la région métropolitaine de Québec, d'une économie vigoureuse offrant de belles perspectives de croissance.

Plusieurs indicateurs économiques démontrent un bilan positif des efforts pour diversifier l'économie de la région et maintenir sa croissance. Au chapitre de l'emploi, le taux de chômage enregistré en août 2005 est un des plus bas au Québec, à 6,9 % pour la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec, vis-à-vis un taux de 8,4 % pour l'ensemble du Québec. D'autre part, les projections de croissance sont également prometteuses. Les dernières prévisions du Conference Board du Canada sont à l'effet que la CMQ profitera d'un des meilleurs taux de croissance au Québec. La croissance prévue pour 2005 est de 2,7 %, ce qui place la CMQ au 8e rang parmi les 18 principales agglomérations urbaines au Canada.

La progression des nouveaux secteurs de l'économie, les avantages comparatifs reliés à la forte présence de l'État dans la région, la solidité des autres bases économiques tels que le tourisme d'affaires et d'agrément, le secteur de la finance et des assurances, la vigueur du secteur manufacturier et d'autres secteurs, ne sont pas étrangers à cette performance de haut niveau.

Néanmoins, tous reconnaissent la nécessité de préparer l'avenir pour faire face aux tendances structurelles qui marqueront davantage le développement économique de la région métropolitaine de Québec.

Outre les tendances générales comme la hausse du dollar canadien et son impact sur les exportations et la libéralisation des échanges économiques à l'échelle mondiale qui, comme on le sait, obligent les entreprises de notre territoire à se démarquer pour être encore plus performantes, un certain nombre de tendances à long terme marqueront plus particulièrement notre région.

Quelles sont-elles ? À cet égard, l'Énoncé de vision stratégique de la CMQ identifie un certain nombre de tendances et de constats :

- des perspectives démographiques sur les 20 prochaines années qui donnent à réfléchir en raison de leur conséquence sur la main d'œuvre. Peu d'immigrants, des jeunes qui quittent la région et une population qui vieillit;
- des bases économiques qui offrent des opportunités de développement à saisir en dépit de leur réorganisation, par exemple au niveau de l'administration publique;
- un territoire s'appuyant sur la présence des deux grandes villes et des trois municipalités régionales de comté (MRC);
- une diversification qui nécessite plus que jamais de resserrer les liens entre les centres de recherche et les entreprises afin d'accroître leur compétitivité et qui exige de se concentrer davantage sur nos secteurs d'excellence;
- une internationalisation et une concurrence mondiale qui nécessitent la convergence et la coordination des acteurs et requièrent le développement des infrastructures de transport.

Face à ces constats, la CMQ propose dans son Énoncé de vision stratégique, pour la période d'ici 2025, de grands objectifs. En voici quelques uns :

- placer la création de richesse au cœur des orientations à privilégier pour la région métropolitaine;
- rendre comparable le niveau de vie de la population de la région métropolitaine de Québec à celui des régions les plus dynamiques au Canada;
- contrer les prévisions démographiques alarmantes pour la région, par la création de nouveaux emplois;
- accroître la productivité des entreprises et maintenir cette préoccupation au centre des stratégies locales et régionales;
- consolider le rôle de la Capitale et poursuivre les efforts de la diversification de l'économie autour des secteurs d'excellence et en croissance;
- démontrer une plus grande ouverture sur le monde et une concertation plus efficace des acteurs locaux et régionaux, sur le plan de nos activités internationales.

Ces éléments de diagnostic régional et cette vision qui guide la CMQ, ainsi que les consensus dégagés au cours de la vaste consultation tenue par la CMQ dans le cadre de l'élaboration de ce plan de développement économique, ont permis d'identifier neuf enjeux principaux de développement économique qui façonneront l'avenir de notre région métropolitaine.

Chacun de ces enjeux est accompagné d'une orientation générale, d'axes d'intervention et de pistes d'actions pour former le *Plan des grands enjeux 2005-2010 du développement économique du territoire de la communauté métropolitaine de Québec*. En annexe à ce document, on retrouvera également, pour chacun de ces enjeux, une liste d'actions et de projets recensés par la CMQ au cours de ses consultations publiques et lors de la compilation des plans déposés auprès de la CMQ par ses partenaires locaux et régionaux. Cette liste d'actions et de projets est fournie à titre d'information, pour bien refléter l'ensemble de la documentation et des informations reçues par la CMQ au cours de cette consultation.

Ce *Plan* adopté par le Conseil de la CMQ guidera les élus de la communauté métropolitaine dans leurs efforts de coordination et de planification du développement économique métropolitain pour les cinq prochaines années. Il deviendra également un document de référence pour les gouvernements supérieurs dans l'élaboration de leurs propres politiques.

Le *Plan des grands enjeux 2005-2010 du développement économique du territoire de la CMQ* propose neuf grands enjeux qui marqueront l'avenir de notre communauté métropolitaine. Ces enjeux sont les suivants :

- Le développement équilibré des territoires et des liens entre eux;
- L'économie sociale;
- L'accueil des projets de développement économique et le développement durable;
- Les changements démographiques et le marché du travail;
- La compétitivité et la productivité des entreprises;
- Les infrastructures de transport et de télécommunication;
- Le rayonnement international;
- Le statut et le rôle de la Capitale; et
- La diversification économique.

Après avoir présenté, pour chacun de ces enjeux, quelques éléments qui permettent de les situer dans le contexte métropolitain de Québec, une orientation générale sera proposée pour chacun d'entre eux, suivi d'un certain nombre d'axes d'intervention et de pistes d'actions.

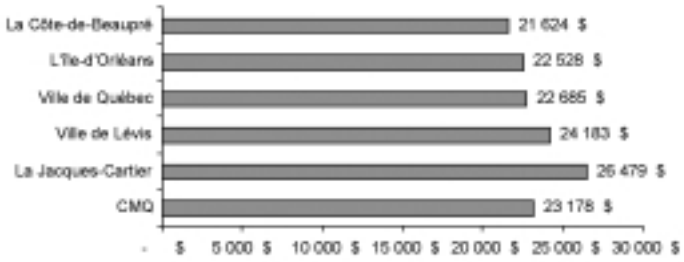
1. LE DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES ET DES LIENS ENTRE EUX

Les forces économiques des différentes municipalités composant le territoire de la CMQ doivent être mises en valeur, pour le plus grand bien de tous. La recherche d'une équité territoriale favorisera la réalisation du plein potentiel de chacune des parties du territoire et, par voie de conséquence, une plus forte croissance économique à l'échelle métropolitaine. Toutes les parties du territoire recèlent des forces qui leur sont propres. Toutes doivent pouvoir participer à l'essor économique pour pouvoir créer des liens qui permettront à l'ensemble métropolitain d'être encore plus dynamique et compétitif. Et dans bien des cas, seul le développement de partenariats inter-municipaux pourra permettre à la région métropolitaine de maximiser son potentiel économique.

La répartition des revenus des personnes et de la richesse foncière entre les territoires

Les écarts de revenus des personnes entre les territoires sont peu élevés. Par contre, on constate un léger accroissement de ces écarts entre les territoires entre 1990 et 2000. L'écart entre le revenu médian le plus faible, répertorié dans la MRC de la Côte-de-Beaupré, et celui le plus élevé, dans la MRC de la Jacques-Cartier, a augmenté de 4 592 $ en 1990 à 4 855 $ en 2000 en dollars constants.

GRAPHIQUE 1
Revenu médian de la population de 15 ans et plus en 2000



Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2001.

La richesse foncière totale sur le territoire de la CMQ est principalement localisée dans la ville de Québec, avec une proportion de 75,1 % en 2003. La part relative de Québec a diminué d'environ 3 % depuis 1993, alors que celle de Lévis a enregistré une hausse de sa part de richesse foncière de 13,6 % à 15,2 % en dix ans. Même scénario pour les MRC de La Jacques-Cartier et de L'Île-d'Orléans, qui ont enregistré une hausse générale de leur richesse foncière.

TABLEAU 1

Répartition et évolution de la richesse foncière uniformisée totale de 1993 à 2003 ('000$)

Territoires	1993 ('000$)	% CMQ	2003 ('000$)	% CMQ	Évol. % 93-03
Ville de Québec	24 441 612,7	78,0 %	26 252 080,0	75,1 %	7,4 %
Ville de Lévis	4 257 213.2	13,6 %	5 308 317,8	15,2 %	24,7 %
La Côte-de-Beaupré	1 026 592,6	3,3 %	1 168 925,4	3,3 %	13,9 %
La Jacques-Cartier	1 210 647,6	3,9 %	1 685 841,6	4,8 %	39,3 %
L'Île d'Orléans	394 654,4	1,3 %	535 232,1	1,5 %	35,6 %
CMQ	31 330 720,4	100,0 %	34 950 398,0	100,0 %	11,6 %

Source : Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, Direction des politiques fiscales et économiques, compilation spéciale pour la CMQ, 2003.

La répartition des équipements majeurs

On dénombre de nombreux équipements et institutions publiques d'importance sur le territoire métropolitain de Québec. Ces équipements et institutions sont surtout concentrés sur le territoire de la ville de Québec, comme on peut le constater sur la carte de la page suivante.

De leur côté, les centres de recherche sont majoritairement concentrés sur le territoire de la ville de Québec. D'autre part, dans le domaine de la culture et de son financement public, le taux de subvention exprimé en dollars per capita est nettement inférieur pour la région de Chaudière – Appalaches (18$ per capita) par rapport à celui observé en moyenne dans d'autres régions du Québec (100$ per capita).

Les services de transport collectif

En matière de services de transport collectif, on note que, sur le territoire de la CMQ, seules les villes de Québec et de Lévis offrent un service de transport en commun. Les MRC de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier ont entrepris des projets en matière de transport collectif en fonction des besoins de leur collectivité propre et en tenant compte du fait que ces besoins varient d'une municipalité à l'autre. Le financement est au cœur du développement de ce mode de transport, tant en milieu urbain que périurbain.

L'ORIENTATION

Favoriser dans chaque territoire, l'émergence de conditions favorables à son développement économique

LES AXES D'INTERVENTION

AXE 1 : Une présence accrue d'équipements, d'institutions et de centres de recherche

AXE 2 : Une offre de transport collectif améliorée sur tout le territoire

AXE 3 : Un haut niveau de partenariat au sein de chacun des territoires et entre ceux-ci

LES PISTES D'ACTIONS

1. La consolidation et le développement des équipements, des institutions, des centres de recherche et des centres de transfert technologique, et de la présence gouvernementale, de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire de la CMQ, y compris entre les rives nord et sud;
2. La mise en place d'un réseau de transport collectif, prenant appui sur des réseaux structurants à Québec et à Lévis, et sur des initiatives locales mises en place par les MRC ainsi que sur des liens efficaces entre les deux rives et entre Québec et les MRC. Ce réseau permettra de mieux satisfaire les besoins des différentes clientèles du transport collectif (travailleurs saisonniers, personnes agées, handicapés, etc.);

3. Le financement adéquat et équitable du transport collectif sur tout le territoire. À titre d'exemple, en ce qui concerne l'imposition de droits d'immatriculation (30$) sur chacun des territoires de la CMQ, le versement aux organismes concernés pour chacun d'eux (RTC à Québec, STL à Lévis, ou les MRC) de la totalité des revenus perçus sur leur territoire respectif pour le maintien ou le développement de leurs initiatives en matière de transport collectif;
4. Le développement et la modernisation de liens et d'infrastructures de transport au sein et entre les territoires.

Enfin, une liste des actions et projets recensés lors des consultations est jointe en Annexe 1.1.

2. L'ÉCONOMIE SOCIALE

Dans sa *Politique de soutien au développement local et régional* publié en 2001, le gouvernement du Québec definit l'économie sociale comme étant :

« ...les activités et les organismes issus de l'entrepreneuriat collectif et qui respectent les principes suivants : finalité de services aux membres ou à la collectivité, autonomie de gestion, processus de décision démocratique, primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des surplus et des revenus, participation, prise en charge et responsabilité individuelle et collective. Elle peut être développée dans tous les secteurs d'activités qui répondent aux besoins de la population et des collectivités.»[1]

Les entreprises d'économie sociale oeuvrent dans tous les secteurs d'activités : culture, tourisme, environnement, services de garde de la petite enfance, etc. À l'échelle du Québec, on dénombre plus de 7000 entreprises d'économie sociale, qui emploient quelques 125 000 personnes[2].

Dans un sondage réalisé auprès de 119 organisations associées au secteur de l'économie sociale en 2001 pour le compte du Comité régional d'économie sociale de la région administrative de Québec, 74,8% d'entre elles se définissaient comme des organismes sans but lucratif (OBNL) et 22,7% comme des coopératives. Plus 70 % de ces organisations offrent des activités, produits ou services qui s'adressent à la population en général et 75% d'entre elles employaient entre 5 et 25 employés chacune.

Il y a consensus entre les intervenants de ce secteur sur le fait que leurs missions ne sont pas suffisamment reconnues par la population et le gouvernement, tout particulièrement au plan financier. Cette faible reconnaissance est au nombre des facteurs qui font en sorte que plusieurs entreprises d'économie sociale (par exemple les ressourceries) vivent un problème récurrent de financement, autant sur le plan de leur consolidation que sur celui de leur développement.

Le milieu concerné considère que les montants provenant de l'État sont bien inférieurs à ce qu'il en coûterait autrement au système public pour assumer lui-même les responsabilités prises en charge par les entreprises d'économie sociale. On pense ici notamment à leur contribution pour la mise en valeur des matières résiduelles, relativement à la nouvelle norme imposée par le gouvernement du Québec (récupération et recyclage). On peut également penser à leur contribution vis-à-vis leurs activités qui favorisent l'insertion à l'emploi. Il est démontré que ces activités sont à la source de revenus fiscaux additionnels pour les gouvernements supérieurs.

L'ORIENTATION

Miser davantage sur l'économie sociale pour mieux assurer le développement social et économique du milieu

LES AXES D'INTERVENTION

AXE 1 : La consolidation et le développement d'entreprises d'économie sociale

AXE 2 : La reconnaissance de l'économie sociale pour l'ensemble de sa contribution

LES PISTES D'ACTIONS

1. Le soutien technique aux entreprises de l'économie sociale;
2. Le soutien financier par les gouvernements à l'économie sociale;
3. Le soutien aux secteurs d'activités économiques susceptibles de faire appel aux entreprises d'économie sociale;
4. Le développement de liens entre l'économie sociale et les autres secteurs du milieu des affaires, notamment par un meilleur réseautage entre eux;

1. www.mdeie.gouv.qc.ca/prtreg14.htm
2. Communiqué de presse : Développement économique Canada; *Le gouvernement du Canada annonce un investissement de 35,1 millions de dollars pour l'économie sociale au Québec,* 25 avril 2005.

5. La représentation auprès du gouvernement pour favoriser la reconnaissance des entreprises d'économie sociale;
6. Le développement de l'investissement économique communautaire et du micro-crédit;
7. La promotion et la valorisation de l'économie sociale, entre autres, par la tenue d'une « Foire annuelle de l'économie sociale ».

Enfin, une liste des actions et projets recensés lors des consultations est jointe en Annexe 1.2.

3. L'ACCUEIL DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour pouvoir intéresser les entreprises à se développer ou à s'implanter sur le territoire de la CMQ, elles doivent pouvoir compter sur un environnement d'affaires favorable caractérisé, entre autres, par la présence d'infrastructures de transport adéquates, par des parcs industriels et des fournisseurs de services adaptés aux besoins des entreprises, par une fiscalité avantageuse, par l'importance de ses centres de recherche et par le dynamisme de ses sources de financement, dont ses sociétés de capital de risque. Le climat d'affaires doit également s'appuyer sur un intérêt et une ouverture de la population aux projets de développement économique.

Il est par ailleurs important que les acteurs politiques et économiques coordonnent et harmonisent leurs interventions et acceptent de se mobiliser autour d'objectifs communs. Comme on le sait, le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec est reconnu pour la qualité de son environnement et la beauté de ses paysages. La qualité de vie dont profitent ses habitants fait l'envie de plusieurs Canadiens. Ces forces indéniables sont aussi à la base d'une partie appréciable de la structure économique actuelle du territoire de la CMQ.

Citoyens et acteurs économiques régionaux doivent donc être particulièrement attentifs et stratégiques dans les choix de développement qu'ils endossent en s'assurant qu'ils correspondent aux attentes d'un véritable développement durable. Il s'agit donc de promouvoir une forme de développement qui favorise la convergence et la complémentarité entre l'économie, l'environnement et le social qui sont au cœur du développement durable.

De plus en plus, il faudra faire des choix de développement qui tiendront compte des différents aspects du développement, comme, à titre d'exemple, en plus de la création d'emplois, la réceptivité de la population, les risques de bruit ou de congestion automobile et autres facteurs. Déjà, dans le passé, de grands projets industriels, envisagés pour notre région, ont été soumis à cet exercice. Une meilleure circulation de l'information, des processus de consultation convenables mais surtout une entente commune pour cibler les nouveaux projets industriels qui seraient acceptables pour l'environnement et la population, constituent des avenues de solution pour un développement économique durable.

De plus, une révision de certains mécanismes d'accueil et d'approbation des projets pourrait s'avérer nécessaire afin de créer les conditions qui feront de notre territoire, une communauté métropolitaine ouverte et accueillante qui favorisera la compétitivité et la productivité des entreprises qui y sont établies ou qui viendront s'y installer.

En effet, il faut pouvoir tirer profit des avantages concurrentiels du territoire de la CMQ, tel que démontrés notamment dans le rapport de la firme KPMG intitulé *« Les choix concurrentiels »*[3]. Les auteurs de cette étude placent la communauté métropolitaine de Québec au premier rang parmi plus d'une cinquantaine de villes à travers les pays industrialisés quant aux plus bas coûts pour les frais d'établissement et d'opération des entreprises. La région dont donc compter sur un environnement d'affaires favorable pour pouvoir réaliser son plein potentiel économique.

L'ORIENTATION

Faciliter l'accueil de projets en favorisant un développement économique durable et une meilleure convergence entre les intérêts économiques, environnementaux et sociaux

LES AXES D'INTERVENTION

AXE 1: L'intérêt et l'ouverture de la population au développement économique

AXE 2: Les processus et les paramètres d'approbation des projets

3. KPMQ, *Les choix concurrentiels : comparaison des coûts des entreprises en Amérique du Nord et en Europe*, Édition du Québec 1999 et édition 67-2002.

AXE 3 : L'identification a-priori de sites et d'infrastructures d'accueil

AXE 4 : Le partenariat de la population, des élus et des gens d'affaires

LES PISTES D'ACTIONS

1. La réalisation d'un inventaire des sites pouvant accueillir des projets de développement économique, notamment dans les domaines industriels, portuaires, technologiques et de la nouvelle économie, et leur validation en conformité avec le schéma d'aménagement;
2. La révision et l'allègement des mécanismes et règles applicables à l'accueil et à l'approbation des projets économiques, quelque soit leur envergure;
3. La mise en place de mécanismes favorisant un partenariat accru de la population, des élus et des gens d'affaires pour l'accueil des entreprises;
4. La réalisation d'activités d'information et de sensibilisation favorisant l'intérêt et l'ouverture du grand public au développement économique;
5. La possibilité pour les entreprises de démontrer, par exemple en produisant un bilan social, leur engagement dans la communauté et leur contribution au développement durable;
6. En collaboration avec les partenaires concernés, l'élaboration d'un cadre de référence pour faciliter l'accueil, le cheminement et la réalisation de projets économiques dans une perspective de développement durable;
7. Avec la collaboration des gouvernements supérieurs et l'implication du milieu, préciser les paramètres entourant l'acceptabilité sociale et en baliser leur application à l'égard des projets de développement économique;
8. L'harmonisation des règlements municipaux au sein de chacune des nouvelles villes et au sein des MRC du territoire.

Enfin, une liste des actions et projets recensés lors des consultations est jointe en Annexe 1.3.

4. LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La région métropolitaine de Québec, tout comme l'ensemble du Québec, fera face à des changements démographiques qui auront des conséquences lourdes sur le marché du travail. Pour les influencer et en atténuer les impacts potentiels, la population dans son ensemble, les entreprises et les institutions seront dans l'obligation d'unir leurs efforts en vue de trouver les meilleures solutions.

Si rien n'est fait et si les tendances se maintiennent, la disponibilité de main d'œuvre en souffrira et, par voie de conséquence, l'économie dans son ensemble pourrait en être affectée. Par exemple, les retraites massives anticipées à partir de 2010 priveront le marché du travail d'une main d'œuvre de qualité dotée d'une grande expertise. Plusieurs parmi les jeunes de 25-44 ans, qui assurent la relève, quittent la région métropolitaine, affectant du même coup, le remplacement de la main d'œuvre et le dynamisme du marché du travail.

Les constats démographiques pour la région métropolitaine

Le vieillissement de la population, qui est un phénomène également observé dans chacune des régions métropolitaines canadiennes, sera plus accentué sur le territoire de la CMQ puisque déjà, en 2001, l'âge médian de 39,5 ans était supérieur à ce qui était observé ailleurs au Canada (voir tableau 2).

TABLEAU 2
Âge médian des régions métropolitaines du Canada
1996 et 2001

Région	Âge médian	
	Année 1996	Année 2001
Canada	35,3	37,6
Province de Québec	36,2	38,8
Halifax	34,3	36,6
Québec	**36,7**	**39,5**
Montréal	36,0	37,9
Ottawa-Hull	34,6	36,6
Winnipeg	35,2	37,3
Regina	33,6	35,9
Edmonton	33,7	35,4
Victoria	38,7	41,0

Source : Statistique Canada, Recensements de 1996 et 2001.

La diminution de la population de 25 à 44 ans est aussi un phénomène généralisé au Canada. Cependant, c'est sur le territoire de la CMQ que la situation a été la plus aiguë de 1996 à 2001. Au cours de cette période, la population des 25 à 44 ans a diminué de 9,5% sur le territoire de la CMQ (voir tableau 3), ce qui est supérieur à ce que l'on observe dans chacune des autres RMR canadiennes comparables et dans l'ensemble canadien et québécois.

TABLEAU 3

Variation de la population de 25 à 44 ans des régions métropolitaines du Canada de 1996 à 2001

Région	Variation de la population de 25-44 ans de 1996 à 2001 en %
Canada	-2,9 %
Province de Québec	-7,6 %
Québec	**-9,5 %**
Montréal	-3,9 %
Halifax	-2,3 %
Ottawa	-0,4 %
Winnipeg	-6,7 %
Régina	-9,3 %
Edmonton	+1,0 %
Victoria	-8,2 %

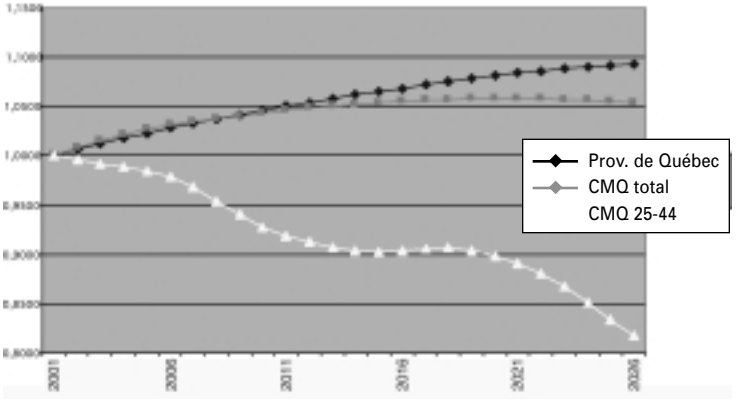
Source : Statistique Canada, Recensements de 1996 et 2001.

Les perspectives d'avenir indiquent que ces tendances continueront et pourraient même s'amplifier. Au niveau de la population dans son ensemble, les prévisions sont à l'effet qu'elle n'augmentera que d'environ 5% d'ici les 25 prochaines années sur le territoire de la CMQ, soit à un rythme inférieur à celui prévu pour l'ensemble du Québec qui est de 10% (voir graphique 2).

Pour ce qui est des jeunes de 25 à 44 ans, les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) prévoit une diminution de leur nombre d'environ 20% entre 2001 et 2026 comme le montre le graphique ci-dessous.

GRAPHIQUE 2

Prévisions de la croissance de la population 2001-2026

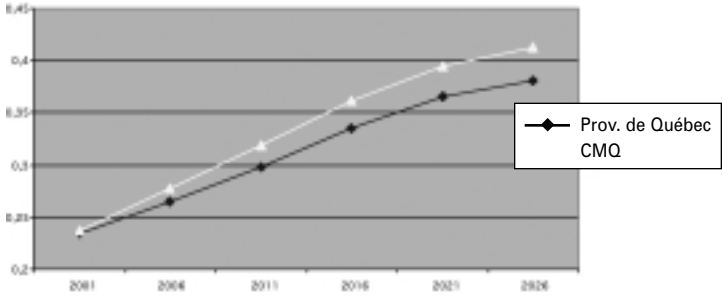


Source : Institut de la statistique du Québec, 2004.

Parallèlement, on observera une hausse rapide de la proportion de la population de 55 ans et plus par rapport à la population totale, comme le montre le graphique 3. Encore là, le phénomène sera plus accentué sur le territoire de la CMQ que dans l'ensemble du Québec, alors que ce groupe de la population augmentera d'environ 42% sur le territoire de la CMQ contre une augmentation prévue de 37% pour l'ensemble du Québec.

GRAPHIQUE 3

Évolution du vieillissement de la population pour la province de Québec et le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, 2001 à 2026



Source : Institut de la statistique du Québec, 2004.

Sur un autre plan, le taux de remplacement de la main-d'œuvre sur le territoire de la CMQ s'établit à 0,86 (voir tableau 4), ce qui est un taux nettement inférieur à ce que l'on retrouve dans la plupart des autres régions métropolitaines canadiennes.

TABLEAU 4

Taux de remplacement de la main-d'œuvre des régions métropolitaines du Canada, 1991 et 2001

Régions métropolitaines	Taux de remplacement de la main-d'œuvre[4] 1991	Taux de remplacement de la main-d'œuvre[4] 2001
Québec	**1,34**	**0,86**
Montréal	1,26	1,07
Halifax	1,67	1,15
Ottawa	1,57	1,21
Winnipeg	1,57	1,21
Régina	1,90	1,36
Edmonton	1,91	1,33
Victoria	1,24	0,87

Source : Compilation de la CMQ à partir du Recensement 2001 de Statistique Canada

Selon les plans d'action régionaux d'Emploi – Québec (régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière – Appalaches), les secteurs d'activités économiques qui seront les plus touchés seront les secteurs manufacturiers, du commerce, du transport, des services professionnels, scientifiques et techniques, de la santé et des services sociaux et du tourisme.

L'ORIENTATION

Faciliter l'adaptation de la région et du marché du travail aux changements démographiques

LES AXES D'INTERVENTION

AXE 1 : Une qualification de la main d'œuvre encore plus adaptée aux nouveaux besoins des entreprises

AXE 2 : Le recours aux compétences déjà disponibles dans la région et à l'extérieur de la région

AXE 3 : La sensibilisation des entreprises aux nouvelles réalités du marché du travail

AXE 4 : La conciliation famille – travail

AXE 5 : La rétention des jeunes de 25 – 44 ans dans la région

LES PISTES D'ACTIONS

1. Au niveau de la qualification, un appariement serré avec les besoins des entreprises et une diversification des modèles institutionnels de formation, afin de relever les défis de la croissance et les exigences en matière de perfectionnement des travailleurs, tout en diminuant le décrochage scolaire;
2. La mise en place de programmes de stages en milieu de travail aux niveaux collégial et universitaire pouvant inclure des stages à l'étranger, notamment sur le modèle des programmes « coopératifs »;
3. Le soutien financier aux entreprises, notamment les PME, pour la qualification et le perfectionnement de leur main d'oeuvre;
4. L'élaboration par le Gouvernement du Québec d'une politique familiale qui favorisera, entre autres, l'augmentation du taux de natalité et la conciliation famille travail;
5. Le développement d'une culture scientifique et entrepreneuriale, notamment auprès des 5 – 24 ans, pour mieux assurer la relève de demain;
6. L'utilisation des compétences déjà disponibles dans la région, notamment les personnes en recherche d'emplois et les 55 ans et plus;

4. Le taux de remplacement de la main-d'œuvre est le rapport entre le groupe de population des 14 ans et moins et le groupe des 50-64 ans. Cette mesure permet d'établir le rapport entre la population qui arrivera sur le marché du travail et celle qui quittera le marché du travail dans les 15 prochaines années. Un taux de moins de 1,00 indique une incapacité à long terme de soutenir la taille de la population active.

7. La poursuite des efforts pour attirer des immigrants et faciliter leur intégration à la région et en particulier au marché du travail;
8. La promotion de programmes de participation au marché du travail et de formation continue des travailleurs;
9. La reconnaissance, par l'État, les institutions et les ordres professionnels, des diplômes obtenus à l'étranger;
10. La sensibilisation de la population et des entreprises à l'accueil des immigrants;
11. Miser sur la création d'emplois de qualité et bien rémunérés et sur la promotion des attraits et de la qualité de vie de la région pour retenir les 25 – 44 ans.

Enfin, une liste des actions et projets recensés lors des consultations est jointe en Annexe 1.4.

5. LA COMPÉTITIVITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES

Les entreprises établies sur le territoire de la CMQ opèrent dans un contexte hautement concurrentiel, marqué par l'internationalisation croissante de l'économie et par la réduction du bassin de main d'œuvre qualifié. Ce nouveau contexte oblige les entreprises à être davantage compétitive et à produire à un coût très avantageux afin de maintenir et acquérir de nouveaux marchés. La région métropolitaine de Québec doit se préoccuper de cette problématique qui s'accentue au cours des années et favoriser l'innovation et la créativité dans les entreprises. Elle doit également se préoccuper de la qualification de la main d'œuvre pour appuyer les efforts d'innovation et de créativité des entreprises.

La productivité et la richesse d'une région

La productivité des entreprises influence directement le niveau de richesse de la population d'une région. Exprimé par le rapport entre le produit intérieur brut et la taille de la population (PIB per capita), cet indicateur de richesse par habitant se situait à 23 000 $, soit au plus faible niveau pour le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec en 1988, en rapport avec les RMR canadiennes comparables, alors que celui-ci atteignait plus de 30 000 $ dans la région d'Ottawa. En 2003, le territoire de la CMQ continue à accuser un retard avec 28 270 $, mais un peu moins prononcé qu'il y a 15 ans. Le territoire de la CMQ occupe maintenant le septième rang sur les huit RMR comparables (voir tableau 5).

De 1988 à 2003, la croissance du PIB per capita a été de 22,7 % sur le territoire de la CMQ, dépassant ainsi les régions de Halifax, Ottawa, Winnipeg et Victoria. Cette bonne performance économique est attribuable à la progression des activités reliées à la gestion d'entreprises, aux services administratifs, aux

TABLEAU 5

PIB par habitant (en milliers $ 1997)

Région métropolitaine	1988	1993		1998		2003		
	en milliers $ de 1997	en milliers $ de 1997	croissance en %	en milliers $ de 1997	croissance en %	en milliers $ de 1997	croissance en %	croissance en % 1988-2003
Canada	25,8	25,3	-1,9 %	28,6	12,9 %	32,2	12,9 %	25,0 %
Province de Québec	23,2	22,9	-1,3 %	25,1	9,5 %	29,4	17,2 %	26,7 %
Québec	**23,0**	**23,6**	**2,4 %**	**26,3**	**11,4 %**	**28,3**	**7,6 %**	**22,7 %**
Halifax	23,5	22,9	-2,9 %	25,2	10,3 %	28,3	12,2 %	20,3 %
Montréal	24,9	24,3	-2,4 %	26,5	9,0 %	31,2	17,5 %	25,0 %
Ottawa	30,5	26,9	-11,8 %	29,0	8,0 %	33,0	13,7 %	8,2 %
Winnipeg	25,4	24,4	-3,7 %	27,9	14,2 %	29,9	7,2 %	17,8 %
Régina	24,5	25,8	5,3 %	31,1	20,6 %	33,6	8,0 %	37,1 %
Edmonton	28,7	28,3	-1,3 %	35,1	24,1 %	39,6	12,8 %	38,2 %
Victoria	23,8	23,6	-1,0 %	24,7	4,6 %	25,1	1,5 %	5,1 %

Source : Conference Board of Canada, compilation de la CMQ, 2004.

services professionnels, scientifiques et techniques, aux secteurs de la finance et des assurances, de la santé et des services sociaux, à l'hébergement et à la restauration et au secteur de la fabrication (voir tableau 6).

TABLEAU 6
Croissance de l'emploi dans la RMR de Québec de 1987 à 2002

Secteur de la production de biens	**118,4 %**
Agriculture	66,7 %
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	0,0 %
Services publics	0,0 %
Construction	106,1 %
Fabrication	142,7 %
Secteur des services	**128,8 %**
Commerce	129,9 %
Transport et entreposage	97,5 %
Finances, assurance, immobilier et location	147,2 %
Services professionnels scientifiques et techniques	178,9 %
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres services	235,7 %
Services d'enseignement	127,5 %
Soins de santé et assistance sociale	144,7 %
Information, culture et loisirs	133,0 %
Hébergement et service de restauration	143,5 %
Autres services	97,6 %
Administration publique	92,7 %
Emploi total	**127,1 %**

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active 1987 à 2002*, compilation spéciale pour la CMQ, 2003.

La recherche et développement

Les dépenses en recherche et développement (R&D) sont le principal déterminant de l'innovation des entreprises. À cet égard, les entreprises des régions de la Capitale-Nationale (03) et de Chaudière-Appalaches (12) sont moins performantes que celles d'ailleurs au Québec. On remarque en effet que les dépenses en R&D des établissements des régions 03 et 12 ne représentent que 5,3% du total provincial alors qu'on y retrouve 13,5% des établissements et 14,1% de la population.

Par ailleurs, les dépenses en R&D faites dans les établissements d'enseignement supérieur et par les gouvernements sont très importantes dans la région de la Capitale-Nationale, mais, à toutes fins utiles, absentes dans la région Chaudière-Appalaches (voir tableau 7).

Les dépenses en immobilisation présentées au tableau 8 (construction, machinerie et outillage) sont aussi un facteur important de la productivité des entreprises. À cet égard, les entreprises des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches ont investi respectivement 3,9 MM$ et 1,8 MM$ en 2004. Les niveaux sont à peu près équivalents per capita, à ce qu'on observe dans l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, il faut noter que, de 1999 à 2004, la croissance des immobilisations a été de beaucoup supérieure à celle du Québec dans la région de la Capitale-Nationale et plus particulièrement dans la région de Chaudière-Appalaches. C'est une observation très encourageante pour l'avenir de la capacité concurrentielle des entreprises du territoire (voir tableau 8).

Le financement et l'accès à la capitalisation

Au cours des dernières années, un nouveau problème a fait son apparition, soit l'insuffisance de capitaux de risque pour le démarrage d'entreprises. Cette situation résulte de décisions gouvernementales et du comportement du marché boursier entre 2000 et 2003.

En effet, le gouvernement du Québec a décidé de mettre fin à ses programmes de crédits d'impôt non remboursables pour la création d'entreprises de haute technologie. De plus, le rôle et la forme actuelle des sociétés Innovatech sont actuellement en révision. Ces sociétés ont donc dû revoir, du moins temporairement, leurs interventions auprès des entreprises en démarrage. D'autre part, un nouveau fonds régional, le FIER – Grande région de Québec, vient d'être annoncé et devrait être opérationnel d'ici quelques mois.

Par ailleurs, les sociétés privées qui pouvaient constituer des sources de financement en équité pour les entreprises de haute technologie, sont devenues beaucoup plus prudentes suite aux pertes importantes subies sur le marché boursier de 2000 à 2003. Ces sociétés exigent maintenant que les projets des entreprises dans lesquelles elles vont investir, en soient à l'étape de la commercialisation. Enfin, la

TABLEAU 7

Dépenses en R&D dans les entreprises, les établissements d'enseignement supérieur et les institutions gouvernementales, Province de Québec, régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, 2001

	Capitale Nationale (03)	Chaudière-Appalaches (12)	Total (03) + (12)	Ensemble du Québec
Population[1]				
Nombre	651 398	390 897	1 042 295	7 396 990
Ratio région/Québec	8,8 %	5,3 %	14,1 %	
Entreprises				
Nombre d'établissements[1]	321	244	565	4 182
Ratio région/Québec	7,7 %	5,8 %	13,5 %	
Dépenses en R&D[2]	175 M$	32 M$	207 M$	3 897 M$
Ratio région/Québec	4,5 %	0,8 %	5,3 %	
Enseignement supérieur				
Dépenses en R&D[2]	362 M$	s.o.	362 M$	1 820 M$
Ratio région/Québec	19,9 %	s.o.	19,9 %	
Gouvernements				
Dépenses en R&D[2]	108 M$	—	108 M$	480 M$
Ratio région/Québec	22,5 %	—	22,5 %	
Dépenses totales en R&D				
En $	645 M$	32 M$	677 M$	6 199 M$
Ratio région/Québec	10,4 %	0,5 %	10,9 %	
En $ par habitant	990 $	81 $	649 $	838 $

Sources :

(1) : Institut de la statistique du Québec;

(2) : MDER; gouvernement du Québec; Tableau de bord des systèmes régionaux d'innovation; 2004

TABLEAU 8

Dépenses en immobilisation, régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, 2004

Territoires	Construction	Machinerie et équipement	Total
Région de la Capitale-Nationale (03)			
En M$	2 429,7	1 511,6	3 941,2
Ratio région / province de Québec	8,80 %	9,00 %	8,90 %
Taux croissance depuis 1999	111,00 %	11,50 %	57,20 %
Région de Chaudière-Appalaches (12)			
En M$	1 057,6	769,1	1 826,6
Ratio région / province de Québec	3,90 %	4,60 %	4,10 %
Taux croissance depuis 1999	58,80 %	72,90 %	64,50 %
Total régions 03+12			
En M$	3 487,3	2 280,6	5 767,9
Ratio région / province de Québec	12,70 %	13,60 %	13,00 %
Taux croissance depuis 1999	91,90 %	26,70 %	59,40 %
Province de Québec			
Taux croissance depuis 1999	69,80 %	-4,00 %	27,60 %

Source : Institut de la statistique du Québec, 2004.

nécessité de concerter les intervenants du développement économique et d'intégrer leurs actions a été, à maintes reprises, citée comme un élément déterminant du développement du territoire de la CMQ.

L'ORIENTATION

Favoriser l'innovation et la créativité des entreprises

LES AXES D'INTERVENTION

AXE 1: La recherche & développement, le transfert technologique et la modernisation des équipements

AXE 2: L'accès à la capitalisation, dont le capital de risque

AXE 3: La qualification et les compétences de la main d'œuvre

LES PISTES D'ACTIONS

1. Le financement des centres de recherche, notamment les centres de recherche appliqués et industriels, et le transfert technologique vers les entreprises;
2. L'établissement de liens pour favoriser le transfert technologique vers les entreprises;
3. L'adaptation des capitaux, privés et publics, aux différents besoins des entreprises (pré-démarrage, démarrage, expansion, commercialisation, etc.);
4. La consolidation et le développement de l'offre de financement en équité et en quasi-équité, dont le capital de risque (Innovatech, FIER, FLI, etc.) et le capital de développement;
5. L'augmentation des qualifications de la main d'œuvre pour mieux répondre aux besoins des entreprises, notamment sur le plan des nouvelles technologies et de la nouvelle économie;
6. La mise en place d'activités de réseautage et de formation permettant d'améliorer la performance des entreprises;
7. L'accès à des personnes ressources spécialisées pour faciliter l'exportation par les PME;
8. La promotion de stages avec des entreprises de l'extérieur (USA, Canada anglais) afin de favoriser le développement de nouvelles compétences.

Enfin, une liste des actions et projets recensés lors des consultations est jointe en Annexe 1.5.

6. LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE TÉLÉCOMMUNICATION

La mondialisation accélérée des échanges commerciaux a souvent comme corollaire une spécialisation accrue des économies nationales et régionales. Conséquence inévitable de cette spécialisation, la production qui en résulte doit nécessairement être distribuée sur une plus vaste partie de la planète, et non plus être uniquement destinée aux seuls marchés locaux et nationaux. L'intégration à l'économie mondiale devient un enjeu incontournable. Or, cette intégration pose des défis particuliers à l'économie de la CMQ. La taille réduite de cette dernière ne peut en effet que très rarement satisfaire aux désirs de croissance des entreprises qui y sont établies. Les infrastructures de transport et de communication présentes sur place doivent permettre cette ouverture sur le monde.

La position géographique de la CMQ constitue également un défi à son développement, l'agglomération métropolitaine de Québec étant souvent éloignée des principaux marchés internationaux en croissance, souvent localisés en Asie. Pour contourner ces obstacles, des gestes doivent être posés pour s'assurer que le territoire de la CMQ soit avantageusement intégré à l'économie internationale. Ces derniers passent nécessairement par l'amélioration de ses infrastructures de transport et de télécommunication.

Les infrastructures de transport

Le nombre de voyageurs qui recourent au transport aérien pour accéder à la région de Québec ou en sortir est en croissance depuis 2002. En effet, le graphique 4 montre que 711 300 passagers ont transité par l'Aéroport international Jean-Lesage en 2004. Il est prévu plus de 800 000 passagers en 2005.

Cependant, le trafic de passagers observé à l'Aéroport situé sur notre territoire est faible en comparaison avec ceux observés dans des aéroports situés dans des régions canadiennes comparables (voir tableau 9).

TABLEAU 9

Nombre total de passagers dans certains aéroports canadiens de RMR comparables, en 2003

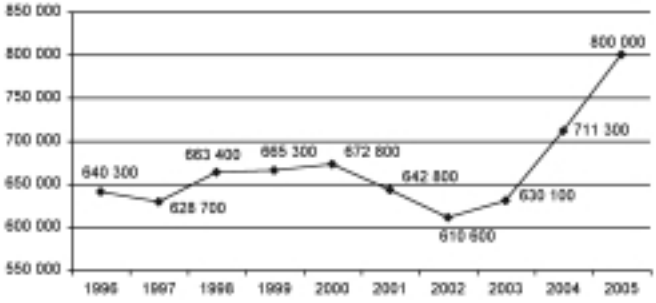
Aéroport	Passagers embarqués/débarqués en 2003		% de la population dans l'ensemble canadien en 2001
	Nombre	% dans l'ensemble canadien	
Halifax	2 722 518	3,5 %	1,2 %
Québec	**614 985**	**0,8 %**	**2,2 %**
Montréal	8 735 137	11,2 %	11,0 %
Ottawa	3 104 522	4,0 %	3,4 %
Winnipeg	2 672 412	3,4 %	2,2 %
Regina	706 596	0,9 %	0,6 %
Edmonton	3 622 963	4,6 %	3,0 %
Victoria	1 335 810	1,7 %	1,0 %

Source: Statistique Canada, Trafic des transporteurs aériens aux aéroports canadiens 2003, Catalogue no. 51-203-XIB, décembre 2004.

Sur le plan du transport maritime, la situation géographique du territoire de la CMQ lui confère un net avantage à l'égard de ce mode de transport, que ce soit pour les marchandises ou les personnes. En 2002, le port de Québec se positionnait au sixième rang des ports canadiens en importance pour le transport de marchandises.

GRAPHIQUE 4

Nombre total de passagers à l'aéroport international Jean-Lesage de 1986 à 2005*



*Estimation pour 2005.
Source: Statistique Canada / Transports Canada

D'autre part, Québec devient une destination de plus en plus recherchée au niveau des croisières. Malgré que son terminal de croisières ne soit en fonction que depuis juin 2002, le Port de Québec a accueilli, au cours de la saison estivale 2004, 26 navires de 20 différentes lignes de croisière qui ont transporté plus de 62 000 passagers et 35 000 membres d'équipage. Cette activité maritime entraîne d'importantes retombées économiques pour la région métropolitaine de Québec.

Enfin, à l'égard du transport ferroviaire des personnes, plusieurs intervenants du développement économique y voient un potentiel de développement important, surtout dans le corridor Québec-Windsor, par la réalisation d'un projet de train à grande vitesse.

Les communications téléphoniques et l'Internet

Sur le plan des télécommunications, il faut souligner que certaines composantes du territoire de la CMQ doivent toujours composer, même en 2005, avec des systèmes dignes d'une autre époque. En effet, des appels interurbains doivent être composés pour communiquer entre différentes municipalités de la CMQ, parfois à l'intérieur même d'une MRC ou entre deux parties du territoire de la CMQ. De plus, certaines parties du territoire n'ont toujours pas accès à Internet – haute vitesse, une condition incontournable du développement économique d'aujourd'hui.

L'ORIENTATION

Renforcer le positionnement du territoire de la CMQ sur le plan des transports et des télécommunications

LES AXES D'INTERVENTION

AXE 1: La fréquence et le nombre des dessertes aériennes et ferroviaires

AXE 2: Les infrastructures de transport et leur inter - modalité

AXE 3: Les télécommunications sur le territoire de la CMQ

TABLEAU 10

Transport maritime intérieur et international, tonnage du fret transbordé dans certains ports canadiens, en 2002 (en milliers de tonnes métriques)

Ports	Intérieur Total manutentionné	International Total manutentionné	Total Manutentionné
5. Montréal / Contrecoeur	3606	14710	18316
6. Québec / Lévis	**3477**	**14373**	**17851**
11. Halifax	2385	10498	12883
Total pour les 50 principaux ports canadiens	**125 214**	**282 734**	**407 948**

Source: Statistique Canada, Le transport maritime au Canada 2002, no catalogue 54-205.

LES PISTES D'ACTIONS

1. Le développement de l'offre de services (fréquence et nombre) pour le transport des personnes au niveau aérien et ferroviaire, pour mieux desservir la région métropolitaine;
2. L'élaboration d'une stratégie à l'égard du transport des personnes et des marchandises, pour assurer l'amélioration des infrastructures et le développement de l'intermodalité;
3. Le positionnement de notre territoire comme lieu d'échange des marchandises et de pôle principal d'attraction et d'implantation des entreprises de distribution pour l'est du Canada;
4. Le développement et l'utilisation d'outils technologiques et de communication applicables à la gestion du transport;
5. L'accès à la téléphonie locale, à Internet haute-vitesse ainsi qu'à tout autre moyen de communications à la fine pointe de la technologie sur tout le territoire de la CMQ, en développant notamment un meilleur partenariat avec le secteur privé.

Enfin, une liste des actions et projets recensés lors des consultations est jointe en Annexe 1.6.

7. LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Le rayonnement international de la région métropolitaine de Québec relève de plusieurs facettes de l'activité humaine: celles-ci peuvent être associées aux activités politiques et aux relations internationales, à certaines caractéristiques démographiques et à la présence d'immigrants sur le territoire, à la présence d'activités de formation et de recherche à dimension internationale (Université Laval, Université du Québec et ses composantes (ENAP, UQAR, INRS), INO, centres de recherche du CHUL, etc.), aux activités commerciales des entreprises, notamment au niveau de leurs capacités exportatrices ou de leur présence en sol étranger, des activités en matière de tourisme ou d'autres secteurs. Aux fins de ce chapitre, nous nous limiterons aux dimensions suivantes : un rappel de la présence des immigrants en territoire métropolitain, de l'attraction touristique de Québec et d'indicateurs quant aux activités extérieures des entreprises locales et régionales. Ceux-ci permettront d'illustrer certains aspects du rayonnement international de notre région.

Parmi les régions métropolitaines canadiennes comparables, celle de Québec accueille beaucoup moins d'immigrants alors que ceux-ci ne représentent à peine que 2% de sa population totale. Dans la plupart des autres grandes régions canadiennes, cette proportion se situe souvent bien largement au-dessus de 10%. Les membres des communautés immigrantes, grâce à leurs relations avec leur pays d'origine, sont souvent des ambassadeurs privilégiés pour leur nouveau lieu de résidence, d'où, notamment, leur importance dans la population.

D'autre part, le rayonnement du territoire de la CMQ sur le plan du tourisme est particulièrement enviable. Québec est la cinquième région urbaine la plus visitée au Canada et se situe même au quatrième rang pour les visiteurs provenant d'outre-mer.

Les activités internationales des entreprises locales et régionales

Les activités de commerce international sont une autre mesure de l'intégration d'une région au monde extérieur. Dans un premier temps, les activités d'exportation réalisées par les entreprises manufacturières et de services (autres que touristiques) de la région accusent du retard par rapport à l'ensemble des entreprises québécoises. Ainsi, en 2003, 27,4% des entreprises du territoire de la CMQ déclaraient exporter des biens ou des services, comparativement à 35,0% dans l'ensemble du Québec. C'est dans le

secteur des services que les entreprises du territoire de la CMQ présentaient la meilleure performance par rapport à l'ensemble québécois.

TABLEAU 11
Pourcentage d'entreprises qui exportent sur le territoire de la CMQ et de la province de Québec, 2003

	Territoire de la CMQ	Province de Québec
Entreprises manufacturières	30,5 %	40,8 %
Commerce de gros	22,0 %	28,1 %
Entreprises de services	28,5 %	31,5 %
Total	27,4 %	35,0 %

Source : Communauté métropolitaine de Québec, *« État de situation et tendances »*; 2003; p. 58.

D'autre part, une récente étude réalisée pour le compte du Conseil supérieur de la langue française confirme une croissance importante de la présence à l'étranger d'entreprises à propriété québécoise, entre 1990 et 2003. Ce phénomène contribue également au rayonnement d'une région au monde extérieur.

Dans notre région, il faut souligner les avancées importantes sur les marchés mondiaux d'entreprises ayant leur siège social localisé sur le territoire de la CMQ, tel que l'Industrielle-Alliance, Desjardins, Groupe Brochu, Groupe Cossette Communication, Sico, Exfo ingénierie electro-optique, Industries Maibec, Biscuits Leclerc inc., Transport Jacques Auger, Biogénie, et de nombreuses autres. Ces entreprises emploient un total de 49 865 personnes, dont 4 344 œuvrent à l'extérieur du Québec.

L'ORIENTATION

Développer les activités à caractère international pour renforcer le rayonnement du territoire de la CMQ

LES AXES D'INTERVENTION

AXE 1: La coordination et la convergence des efforts sur le plan international

AXE 2: Le développement d'un positionnement concurrentiel

AXE 3: Le développement et la coordination des actions de prospection et de marketing international

LES PISTES D'ACTIONS

1. L'accroissement des activités menées à l'international par les intervenants du territoire de la CMQ, par le développement de stratégies adaptées aux spécificités propres à chacun des secteurs d'activités (notamment, la culture, le tourisme, la promotion économique, la haute technologie, le secteur de l'éducation);
2. Le développement de stratégies harmonisées permettant de mieux se positionner par rapport aux autres régions les plus compétitives;
3. L'élaboration d'indicateurs comparatifs de positionnement et de rayonnement international de la région métropolitaine de Québec;
4. La prospection des grands événements et la maximisation de leurs retombées économiques sur le territoire de la CMQ;
5. Le soutien aux entreprises évoluant dans un contexte de mondialisation;
6. La tenue et le soutien financier aux activités ciblées de promotion et de prospection d'investissements à l'étranger;

TABLEAU 12
Rayonnement de 10 entreprises ayant leur siège social sur le territoire de la CMQ au Québec et hors Québec, 2003

	# d'emplois totaux	# d'emplois au Québec	# d'emplois hors Québec	% emplois hors Québec
10 entreprises (incluant Desjardins)	49 865	45 521	4 344	9 %
9 entreprises (excluant Desjardins)	11 737	9 382	2 355	20 %

Source : François Vaillancourt et Lisa Russo, L'importance des activités hors Québec des entreprises québécoises, Conseil supérieur de la langue française, avril 2005, pp. 43-53

7. Le développement et le renforcement de liens de partenariat avec les acteurs œuvrant à l'échelle nationale et internationale de la promotion et de la prospection (notamment, Investissement Québec, Investissement Canada, Société générale de financement).

Enfin, une liste des actions et projets recensés lors des consultations est jointe en Annexe 1.7.

8. LE STATUT ET LE RÔLE DE LA CAPITALE

Pour beaucoup de citoyens, « Région de Québec » rime avec « Capitale ». La communauté métropolitaine a en effet le privilège d'abriter la capitale du Québec. Un tel statut lui confère évidement certains avantages. Plus du quart des emplois qu'on y trouve sont directement, indirectement ou de manière induite issu de ce rôle joué par l'agglomération. Le gouvernement provincial constitue en effet, et de loin, le plus important employeur de la CMQ. Un plan métropolitain des grands enjeux du développement économique ne pouvait passer sous silence cette facette de notre économie.

Une capitale se définit comme le centre du pouvoir politique, le siège des institutions de l'État, le lieu où se prennent les décisions législatives et exécutives et où siège le Conseil des ministres. C'est dans la capitale que le gouvernement accueille chefs d'État et de gouvernement, diplomates et missions étrangères, qu'il négocie des ententes avec les représentants des divers groupes de la société et qu'il organise conférences et sommets nationaux. La visibilité dont profite la capitale se traduit à son tour par de nouvelles retombées économiques, dont plusieurs sont associées au tourisme.

Réduction des dépenses publiques, modernisation de l'État, régionalisation, déconcentration et décentralisation sont à l'ordre du jour de l'administration publique québécoise. Quel sera l'effet de ces politiques sur la Capitale ? On peut tenter de les estimer ou de les quantifier, mais difficilement de les éviter totalement. Il faut certainement tenter d'en saisir les opportunités créées par les nouvelles politiques gouvernementales.

Dans cette perspective, deux éléments sont mis en cause relativement à cette réflexion sur l'enjeu économique relié au rôle de la Capitale. Le premier porte sur l'accompagnement du gouvernement pour diversifier notre économie et faciliter les entreprises d'ici à tirer le meilleur parti de la présence gouvernementale. Le second élément concerne l'importance de la fonction publique dans la région, que ce soit au niveau des centres décisionnels ou de la part des effectifs localisés ici.

L'importance économique de la fonction de capitale

Le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec comptait, en 2004, un total de 39 723 emplois « directs » reliés à l'administration publique québécoise (ceux qu'on appelle les « employés » du gouvernement, à l'exclusion des personnes œuvrant dans les réseaux de la santé et de l'éducation). De ce nombre, 11 100 travaillaient à offrir des services à la population régionale (fonctions régionales), les 28 623 autres employés offrant des services à l'ensemble des citoyens du Québec (fonctions centrales).

TABLEAU 13
Emplois directs reliés à l'administration publique québécoise sur le territoire de la CMQ, 2004

Territoires	Fonctions régionales	Fonctions centrales	Total
Ville de Québec	ND	ND	39 124
Ville de Lévis	ND	ND	500
Les trois MRC	ND	ND	99
TOTAL	11 100	28 623	39 723
% de l'emploi total (364 700 emplois)	3,0 %	7,8 %	10,9 %

Sources :

1. Communauté métropolitaine de Québec. Pierre Mainguy, *« Étude sur les emplois liés à la capitale »*, août 2004.
2. Commission de la Capitale nationale du Québec, *« Profil de localisation de l'effectif, des dirigeants, des bureaux centraux des ministères et des sièges sociaux des organismes gouvernementaux au 31 mars 2004 »*, janvier 2005.

Ces 28 623 emplois « directs » identifiés aux fonctions centrales, sont donc directement issus du statut et du rôle de la Capitale du Québec de notre région, et non à la desserte de sa population régionale. Une certaine portion des achats de biens et de services réalisés par l'État en vue d'offrir ces « fonctions centrales » se fait sur le territoire de la CMQ. Ces achats permettent à leur tour de maintenir 5 195 emplois additionnels dans la région métropolitaine, des emplois généralement qualifiés de « indirects».

TABLEAU 14

Emplois directs, indirects et induits reliés aux fonctions centrales de l'administration publique québécoise exercées sur le territoire de la CMQ, 2004

Territoires	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits	Total
TOTAL (fonctions centrales)	28 623	5 195	59 858	93 676
% de l'emploi total (364 700 emplois)	7,8 %	1,4 %	16,4 %	25,7 %

Sources :

1. Communauté métropolitaine de Québec. Pierre Mainguy, *« Étude sur les emplois liés à la capitale »*, août 2004.
2. Commission de la Capitale nationale du Québec, *« Profil de localisation de l'effectif, des dirigeants, des bureaux centraux des ministères et des sièges sociaux des organismes gouvernementaux au 31 mars 2004 »*, janvier 2005.

Enfin, ces 33 818 emplois directs et indirects génèrent à leur tour des emplois dits « induits », c'est-à-dire des emplois maintenus grâce aux dépenses faites dans la région métropolitaine de Québec qui sont estimés à 59 858 emplois. Le nombre total d'emplois directs, indirects et induits uniquement reliés à la fonction de capitale provinciale atteindrait dont 93 676 sur le territoire de la CMQ, soit plus du quart des emplois qui y sont dénombrés.

La modernisation et la rationalisation de l'État

La réduction de la fonction publique annoncée par le gouvernement prend notamment la forme du non-renouvellement de postes occasionnels ou de postes laissés vacants par des employés ayant droit à la retraite. Les rapports publiés par le gouvernement portent cet objectif à hauteur de 20% pour l'ensemble de la fonction publique. Appliqué à la région de Québec, ce pourcentage de diminution signifie que par rapport à d'autres régions, un nombre plus important qu'ailleurs d'emplois ne seraient plus accessibles (environ 7 900 emplois directs et indirects dans notre région).

La modernisation de l'État en ce sens signifie que de nouvelles manières de rendre les services (gouvernement en ligne) sont aussi envisagées pour le Québec

Le poids de la Capitale au niveau des effectifs gouvernementaux

Les employés des ministères et organismes gouvernementaux sont répartis assez également entre les territoires de Québec, de Montréal et des autres régions du Québec, soit environ un tiers pour chacun.

Tous les ministères ont leur siège social sur le territoire de la ville de Québec. Certains y concentrent davantage leurs effectifs (ministère des Finances et de l'Éducation, par exemple), d'autres le font à Montréal (ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et ministère de la Justice, par exemple) et d'autres enfin dans les diverses régions du Québec (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministère des Transports, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille).

En ce qui concerne les organismes gouvernementaux, même si la majorité des sièges sociaux se retrouvent dans la capitale, leurs emplois se situent majoritairement à l'extérieur du territoire de la ville de Québec. Cette situation s'explique de deux façons : plusieurs organismes dont le siège social est localisé à Montréal emploient un grand nombre de personnes (Hydro-Québec, Sûreté du Québec, etc.) et d'autres dont le siège social est situé officiellement dans la capitale, localisent malgré tout la majorité de leurs effectifs à Montréal (Caisse de dépôt et de placement du Québec, par exemple).

La présence des centres décisionnels

Les centres décisionnels gouvernementaux sont pour la plupart localisés dans la capitale; tous les sièges sociaux des ministères s'y retrouvent, de même que les cabinets ministériels. Par contre, ces ministères ou cabinets ont souvent des bureaux dans la métropole et y concentrent une partie importante de leurs effectifs. En ce qui concerne les activités de négociation et de médiation, les conférences et sommets nationaux de même que l'accueil des dignitaires étrangers, aucune compilation n'est faite afin d'évaluer si ces activités se déroulent effectivement sur le territoire de la Capitale-Nationale. Il est permis de croire qu'elles se déroulent en partie à Montréal, en partie à Québec.

La plupart des ministères répartissent leurs activités dans des centres de décisions, des centres de services ainsi que des centres de gestion. Alors que les centres de gestion sont répartis selon le bon vouloir du ministère, les centres de services se localisent à proximité des populations à desservir. Les centres de décisions des ministères sont pour leur part localisés dans la capitale. Ce sont les centres de décisions, et

dans une large mesure, les centres de gestion, qu'il faut préserver sur le territoire puisque la capitale est par définition le lieu où se prennent les décisions.

La répartition des directions régionales

La majorité des ministères du gouvernement du Québec ont déconcentré leurs activités dans les 17 régions administratives du Québec. Les directions régionales ou les bureaux régionaux sont généralement localisés dans l'agglomération urbaine la plus importante de la région. C'est vrai pour la région administrative de la Capitale-Nationale dont toutes les directions régionales sont localisées dans la ville de Québec. Par contre, pour la région administrative de Chaudière-Appalaches, la ville de Lévis compte trois directions régionales (ministère de la Culture et des Communications, ministère des Transports du Québec et Emploi-Québec) alors que la ville de Sainte-Marie-de-Beauce, moins populeuse, en compte quatre. Les régions administratives de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches ne formant à l'origine qu'une seule région, elles comptent encore sept ministères possédant une direction régionale couvrant les deux régions.

La présence fédérale dans les capitales provinciales

La présence du gouvernement fédéral est variable d'une capitale provinciale à l'autre au Canada. Dans six de ces capitales, on retrouve moins d'employés fédéraux qu'ailleurs sur l'ensemble du territoire de cette même province (Fredericton, Québec, Toronto, Regina, Edmonton, Victoria). Les capitales du Nouveau-Brunswick et du Québec sont celles où l'on retrouve les plus faibles proportions de présence fédérale (12,2 % et 16,0 %). Dans ces deux cas, c'est leur principale agglomération qui regroupe la majorité des employés fédéraux (39,2 % pour Moncton et 21,4 % pour Montréal).

Dans le cas du Québec, cette faible présence fédérale peut s'expliquer en partie par le fait que le Québec assume davantage de compétences que les autres provinces (Immigration, Main-d'œuvre, Revenus, Justice, etc.). Les ministères fédéraux les plus présents sur les territoires provinciaux sont Développement des ressources humaines Canada, Défense nationale du Canada, Service correctionnel Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada ainsi que Pêches et Océans Canada.

TABLEAU 15

Lieu de travail des employés de la fonction publique fédérale au 31 mars 2001

Capitales	Province	Effectif dans la capitale		Autres villes de la province		Total
		Nb	%	Nb	%	
St. John's	Terre-Neuve	2 183	69,6 %	954	30,4 %	3 137
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	1 510	91,5 %	140	8,5 %	1 650
Halifax	Nouvelle-Écosse	6 340	74,4 %	2 176	25,6 %	8 516
Fredericton	Nouveau-Brunswick	720	12,2 %	5 186	87,8 %	5 906
Québec	**Québec**	**3 073**	**16,0 %**	**16 142**	**84,0 %**	**19 215**
Toronto	Ontario	6 173	30,8 %	13 893	69,2 %	20 066
Winnipeg	Manitoba	4 645	73,3 %	1 695	26,7 %	6 340
Regina	Saskatchewan	1 488	34,5 %	2 831	65,5 %	4 319
Edmonton	Alberta	4 177	49,2 %	4 310	50,8 %	8 487
Victoria	Colombie-Britannique	3 405	23,9 %	10 823	76,1 %	14 228
Ottawa-Gatineau	Canada	60 965	39,2 %	94 395	60,8 %	155 360

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor, Statistiques sur l'emploi dans la fonction publique du 1er avril 2000 au 31 mars 2001, http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/pse-fpe/2000-2001/es-se00-01_f.asp.

L'ORIENTATION

Préserver et affirmer le statut et le rôle de la capitale et maximiser son impact économique dans la région

LES AXES D'INTERVENTION

AXE 1: Le maintien, la consolidation et le développement des centres décisionnels

AXE 2: Le maintien du nombre relatif (en %) des effectifs localisés dans la CMQ

AXE 3: Saisir les opportunités créées par les nouvelles politiques gouvernementales

AXE 4: Le rayonnement de la Capitale et sa mise en valeur

LES PISTES D'ACTIONS

1. L'élaboration de stratégies visant à conserver et à développer les fonctions décisionnelles reliées au rôle de l'État sur le territoire de la CMQ;
2. Une répartition équitable entre les régions (Québec, Montréal, autres régions) des effets de la modernisation et des politiques de régionalisation-décentralisation;
3. La mise en place d'un système de veille sur les fonctions centrales permettant de faire les représentations appropriées en temps opportun (Comité Québec-Capitale);
4. La sensibilisation du gouvernement et des autres régions du Québec à l'importance de préserver le rôle de la Capitale dans la région;
5. Le développement du secteur privé en lien avec les nouvelles pratiques gouvernementales;
6. La capacité de saisir les nouvelles opportunités d'affaires rendues possibles par la modernisation de l'État (gouvernement en ligne, etc.);
7. L'appui aux organismes qui assurent le rayonnement et la mise en valeur de la Capitale;
8. Le développement d'efforts pour faire de la Capitale, un lieu de fierté, d'identification et de services pour toutes les régions du Québec.

Une liste des actions et projets recensés lors des consultations est jointe en Annexe 1.8.

9. LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Comme l'a démontré le chapitre précédent, la vigueur économique du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec est largement influencée par la présence du gouvernement du Québec. Une telle constatation prend toute sa signification dans une période de rationalisation et de régionalisation des activités de l'État.

Une plus grande diversification de l'économie régionale est donc souhaitable et est souvent perçue comme un gage de stabilité en réduisant la dépendance du territoire aux fluctuations potentiels de son secteur économique dominant. Un projet de *Plan des grands enjeux (2005-2010) du développement économique de la CMQ* ne pouvait passer outre à cette réalité.

Au cours des dernières années, de nombreux efforts ont été consacrés à la diversification de notre économie. Ils doivent se poursuivre et même s'intensifier, compte tenu entre autres de l'actuel projet de modernisation de l'État. Afin d'y parvenir, le territoire devra d'abord miser sur ses forces économiques actuelles. Parallèlement, il sera tout aussi nécessaire d'appuyer le développement des secteurs économiques en émergence et d'identifier des créneaux technologiques soutenus par des avantages comparatifs qui leur permettent de pénétrer les marchés internationaux. Le territoire devra également voir à renforcer sa culture entrepreneuriale, essentielle au développement de son plein potentiel.

Les indices de diversification économique de la CMQ

Les indices de diversification économique mesurent le degré de répartition de l'emploi entre les divers secteurs d'activités économiques par rapport à un barème donné. Plus les emplois sont répartis entre différents secteurs et plus ceux-ci sont nombreux, plus l'indice sera élevé.

À cet égard, une étude de Statistique Canada a calculé les indices de diversité industrielle pour 127 villes canadiennes (voir tableau 16). Les conclusions sont particulièrement intéressantes pour la région métropolitaine de Québec. On constate d'abord que le niveau de diversification industrielle y est assez élevé. Il dépasse notamment celui des RMR d'Ottawa et de Calgary. Aussi, au cours de la dernière décennie, seules Québec et Calgary, parmi les neuf grandes régions métropolitaines du Canada, ont vu leur diversité industrielle s'améliorer même si ce n'est que très modestement.

TABLEAU 16

Diversité économique de certaines villes canadiennes en 1992 et 2002[5]

Villes	1992	2002 (Toronto 1992 = 100)	Variation
Grandes villes du Canada (plus de 600 000 habitants)			
Toronto	100,0	92,0	-8,0
Montréal	100,1	99,1	-1,0
Vancouver	92,8	87,8	-5,5
Ottawa-Hull	62,7	59,6	-4,9
Edmonton	82,3	80,3	-2,4
Calgary	69,7	70,9	1,7
Québec	79,1	80,6	2,0
Winnipeg	89,2	88,1	-1,1
Hamilton	87,0	81,1	-6,8
Moyennes villes du Québec (100 000 à 400 000 habitants)			
Chicoutimi-Jonquière	62,8	69,2	10,2
Sherbrooke	70,1	73,6	4,9
Trois-Rivières	67,1	68,9	2,7
Petites villes du Québec (moins de 100 000 habitants)			
Saint-Jean-sur-le-Richelieu	64,7	63,8	-1,3
Drummondville	73,0	74,4	1,8
Shawinigan	45,8	51,8	13,1
Granby	58,8	58,9	0,1
Saint-Hyacinthe	64,6	53,3	-17,6
Rimouski	46,5	51,7	11,1
Victoriaville	58,8	61,6	4,8
Rouyn-Noranda	39,6	45,8	15,6
Saint-Georges	45,0	50,8	13,0
Matane	39,8	42,7	7,3

Source : Statistique Canada, Desmond Beckstead et MarK Brown, « De Labrador City à Toronto : la diversité industrielle des villes canadiennes, 1992 à 2002 », 2003.

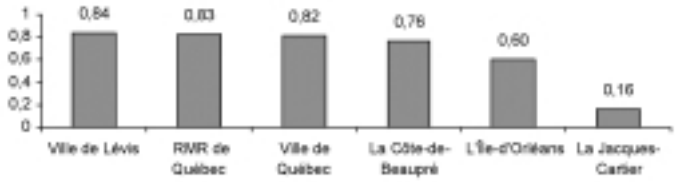
5. Les secteurs économiques suivants ont été exclus par les auteurs pour calculer le niveau de diversification : agriculture, administration publiques, services postaux, santé et éducation.

Un autre indicateur fréquemment utilisé pour mesurer le degré de diversification économique est l'indice de Hachman. Celui-ci permet de mesurer la diversité économique d'un territoire par rapport à un territoire de référence (dans le cas présent, la province de Québec), lequel se voit automatiquement accorder la cote 1,0.

L'indice de Hachman de chacune des cinq composantes territoriales de la Communauté métropolitaine de Québec a été calculé. Le graphique 5 nous permet de constater que les économies des villes de Lévis (0,84) et Québec (0,82), bien que moins diversifiées que celle de la province (1,0), sont relativement diversifiées si on les compare à celles de La Côte-de-Beaupré (0,76), de L'Île-d'Orléans (0,60) et surtout de La MRC de La Jacques-Cartier (0,16).

GRAPHIQUE 5

Indice de diversification économique selon les territoires de la CMQ, en 2001



Légende : Province de Québec = 1,0 (indice de référence)
Source : Statistique Canada, recensement de 2001, données compilées par la CMQ.

Complémentaires, les données fournies par l'indice de diversité industrielle de Statistique Canada (tableau 16) et par l'indice de Hachman (graphique 5) nous permettent donc de conclure à une relative diversité économique du territoire de la CMQ. Toute interprétation de l'évolution de ces indices doit cependant être faite avec grand soin. Bien qu'il soit louable de chercher à augmenter le degré de diversification économique de notre territoire, pareille amélioration doit nécessairement se faire via une augmentation globale de l'emploi sur le territoire, non par une diminution des emplois liés à l'administration publique. Une diversification durable de l'économie régionale doit donc être basée sur une augmentation totale du nombre d'emplois disponibles, plus particulièrement dans les secteurs économiques en émergence.

Des secteurs d'emploi en développement

Sur le territoire métropolitain de Québec, bien que le secteur de l'administration publique ait été un des principaux secteurs d'emploi en 2001, sa proportion dans la structure industrielle totale est en baisse par rapport à 1991. Aussi, des secteurs moins présents en 1991 sont de plus en plus importants dans l'économie (secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques, fabrication, etc.). On peut donc conclure à un poids relatif moindre de l'administration publique dans l'économie au profit d'autres secteurs d'activité économique.

La spécialisation économique

Les principaux secteurs de spécialisation du territoire métropolitain de Québec par rapport au Québec et au Canada sont l'administration publique ainsi que les sociétés de finance et d'assurances et activités connexes. Le secteur du transport de même que celui de la fabrication de produits en cuir, seul secteur qui ne fait pas partie des services, sont également des activités économiques beaucoup plus présentes sur le territoire de la CMQ que dans le reste du Québec.

À l'aide des quotients de localisation, des créneaux de spécialisation particuliers à chacun des territoires de la CMQ sont identifiables, tels que l'agriculture pour L'Île-d'Orléans, la finance et les assurances pour Lévis, les services professionnels, scientifiques et techniques pour Québec, la gestion de sociétés et d'entreprises pour La Côte-de-Beaupré ainsi que les activités de loisirs pour La Jacques-Cartier.

Les stratégies de diversification économique du territoire

La stratégie de diversification économique de la Capitale, adoptée en 1998, visait à rendre la région plus autonome et moins dépendante des compressions budgétaires pouvant survenir dans l'administration publique. Le chemin vers cet objectif progresse puisque, de 1987 à 2002, on constate que la proportion d'emplois dans l'administration publique a diminué tandis que celles des secteurs de la santé, des services professionnels, de la gestion d'entreprises et de la fabrication ont augmenté (voir tableau 17).

TABLEAU 17

Pourcentage de la population active selon certains secteurs d'activité en 1987 et 2002

Secteurs d'activité	1987	2002	1987-2002	
			Points de %	Emplois
Administration publique	15,1 %	11,0 %	-4,1	- 3 100
Soins de santé	12,3 %	14,0 %	1,7	+ 15 500
Services professionnels	4,4 %	6,1 %	1,7	+ 9 700
Gestion d'entreprises	2,0 %	3,7 %	1,7	+ 7 600
Fabrication	8,7 %	9,8 %	1,1	+10 500

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1987 à 2002.

Toutefois, une partie des emplois créés dans les nouveaux secteurs sont toujours en lien avec la présence gouvernementale. Si le gouvernement procède à des compressions budgétaires massives, ces nouveaux secteurs en subiront donc nécessairement les contrecoups.

Une mise en garde sur l'état de la diversification économique du territoire de la CMQ s'impose donc. Les données contenues dans le chapitre précédent démontrent que près du quart de tous les emplois de la région métropolitaine de Québec sont encore constitués d'emplois directs, indirects et induits reliés aux fonctions centrales de l'administration publique québécoise. Cette dernière exerce donc toujours un poids considérable sur l'économie du territoire. Dans un tel contexte, une diminution de la taille de l'État ne pourra qu'avoir un effet d'entraînement important sur les autres secteurs économiques régionaux, effet qui serait évidemment moindre si l'économie régionale était davantage diversifiée.

Les contrats ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement) sont des ententes signées entre le gouvernement du Québec, la Société générale de financement et chacune des régions du Québec (représentée par un comité régional Accord et le Conseil régional des élus). Ils visent la réalisation d'un plan d'action économique régional. La mise en place d'un système productif régional et l'identification de créneaux d'excellence sont au cœur de ce plan d'action économique régional. La première phase est la conclusion d'une entente de principe des partenaires sur le développement de créneaux d'excellence capables de positionner la région comme un joueur majeur dans l'économie nord-américaine et mondiale (pour la région de Chaudière-Appalaches, cette phase est terminée tandis que pour la Capitale-Nationale, les travaux débutent).

Ainsi, le potentiel économique du territoire de la CMQ et des territoires limitrophes est très varié. Le territoire peut miser sur de nombreux secteurs d'activité pour diversifier davantage son économie. Outre les créneaux technologiques qui seront identifiés notamment dans le cadre des contrats ACCORD, l'agriculture et l'agroalimentaire, le tourisme, les loisirs et sports, la culture, la santé, l'éducation, la recherche et le commerce sont des secteurs autour desquels le territoire devrait continuer à développer son plein potentiel.

Enfin, rappelons que le secteur du tourisme constitue un des secteurs majeurs de notre région, qui contribue à la diversification économique de notre territoire. En effet, plus de 5 millions de touristes visitent la région annuellement et dépensent près de 1,8 milliard de dollars.

L'ORIENTATION

Poursuivre les efforts de diversification économique sur chacun des territoires de la CMQ

LES AXES D'INTERVENTION

AXE 1 : Le renforcement des secteurs d'excellence

AXE 2 : L'accès à la capitalisation, dont le capital de risque

AXE 3 : La prospection et l'attraction d'investissements étrangers

AXE 4 : Le développement du savoir et de l'entrepreneuriat chez les jeunes

LES PISTES D'ACTIONS

1. Le développement et le renforcement des créneaux technologiques compétitifs à l'échelle mondiale, dont, à titre d'exemple, l'optique-photonique, les bio-technologies, ou par l'essaimage d'entreprises de la haute-technologie;
2. La consolidation des secteurs économiques qui contribuent à la base économique actuelle, comme suit :
   - **Agriculture et agroalimentaire** : En facilitant la mise en marché ainsi que la promotion des produits agricoles du territoire et en augmentant la valeur ajoutée des produits;
   - **Manufacturier** : En offrant des conditions favorables aux entreprises telle une diversité de choix de localisation de même qu'un appui dans leur développement;
   - **Finance et assurances** : En reconnaissant pleinement la contribution de ce secteur qui constitue un fleuron pour l'économie de la CMQ et en reconnaissant le rôle et l'importance de Desjardins, symbole de la coopération au Québec, au Canada et dans le monde.
   - **Tourisme** : En augmentant l'offre touristique de qualité, notamment en partenariat avec la nation Huronne-Wendat de Wendake, et en l'étalant sur toute l'année; en appuyant les efforts de commercialisation; en développant le tourisme d'affaires et les événements, le récréo-tourisme ainsi que de nouveaux services d'hébergement de qualité;
   - **Culture** : En consolidant et en mettant en place de nouveaux équipements et en améliorant la situation financière des organismes et entreprises culturelles;
   - **Santé** : En développant et en consolidant les centres de recherche et en préservant notre rôle de desserte de l'est du Québec pour les services médicaux spécialisés;
   - **Éducation et recherche** : En développant la synergie entre les institutions, les centres de recherche et les entreprises afin de favoriser des innovations; en adaptant les formations aux besoins des entreprises; en continuant à attirer des étudiants et en adoptant des mesures pour accroître leur rétention sur le territoire; et en développant des centres de recherches en lien avec nos forces et dans des secteurs innovants (production énergétique par exemple);
   - **Commerce** : En offrant des conditions favorables aux entreprises permettant leur mise en place et leur développement et en consolidant la fonction commerciale;
   - **Tertiaire moteur** : En appuyant le développement des entreprises de services aux entreprises et au gouvernement, sur les marchés régionaux et internationaux.
3. Le développement d'une forte culture entrepreneuriale et d'une culture scientifique, notamment pour les jeunes;
4. Le développement d'un nouveau partenariat entre les MRC, la Ville de Québec et la nation Huronne-Wendat de Wendake, en matière de tourisme;
5. L'appui aux efforts déployés par les organismes de développement économique (Pôle Québec – Chaudières-Appalaches, Développement PME Chaudière-Appalaches, le Parc Technologique, les CLD, les Chambres de commerce, les organismes de financement communautaire et du micro-crédit);
6. L'appui à des projets structurants de diversification économique, y compris en matière de valorisation de la recherche scientifique;
7. Le partenariat entre les élus et les milieux des affaires pour la promotion économique dans le cadre de missions à l'étranger;
8. L'appui à des projets de sensibilisation au savoir et à l'entrepreneuriat;
9. La consolidation et le développement des sources de financement des entreprises, tout particulièrement au niveau du capital de risque (Innovatech, FIER, FLI, etc.) et du capital de développement;
10. Le développement de sources de crédit et de financement, notamment du micro-crédit, pour la clientèle « jeunesse ».

Une liste des actions et projets recensés lors des consultations est jointe en Annexe 1.9.

ANNEXE 1.1
LE DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES ET DES LIENS ENTRE EUX

N°	Liste des actions et projets recensés lors des consultations	Territoire / Organismes					
		C-B	J-C	I-O	Lévis	Québec	Org. rég.
1.	Répartition des équipements et du financement en lien avec les forces locales (ex. : Centre de recherche sur l'énergie à Lévis)		X		X		
2.	Déconcentration de la capacité de recherche sur le territoire métropolitain	X			X		X
3	Tout projet améliorant la mobilité des travailleurs ainsi que l'accessibilité aux sites touristiques et entre les municipalités du territoire	X	X	X			
4.	Navettage par train entre la Côte-de-Beaupré et la ville de Québec (étude de faisabilité du MTQ)	X					
5.	Perception et remise des droits d'immatriculation de 30 $ sur le territoire des MRC pour financer les projets de transport collectif	X	X				X
6.	Projet de taxibus à Boischatel	X					
7.	Stationnement incitatif aux heures de pointe			X			
8.	Accessibilité à l'Île lors de la réfection du Pont de l'Île			X			
9.	Amélioration des services de transport en commun (dorsale est-ouest à Lévis) et des liens avec la Rive-Nord				X		
10.	Retour complet des frais d'immatriculation de 30 $ à la STL				X		
11.	Adapter le service aux clientèles (ex.: personnes handicapées)					X	
12.	Obtenir une juste part du financement public				X		
13.	Soutenir les activités de récupération et de recyclage				X		
14.	Le maintien de la dernière école du village, selon le concept d'une « Communauté complète »	X		X			
15.	Développer des arrimages avec les régions environnantes (Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Bas-Saint-Laurent, Estrie) : – Intégration des modes de transport				X		
16.	Développer un moyen de transport en commun : – Implanter un transport collectif intra et extra régional – Explorer l'idée d'un train de banlieue	X					

ANNEXE 1.2
L'ÉCONOMIE SOCIALE

N°	Liste des actions et projets recensés lors des consultations	Territoire / Organismes					
		C-B	J-C	I-O	Lévis	Québec	Org. rég.
1.	Mettre en place des programmes d'embauche des jeunes et des gens marginalisés (handicapés, etc.) dans les entreprises d'économie sociale		X			X	
2.	Foire régionale de l'économie sociale pour mettre en valeur les entreprises qui y travaillent						X
3.	Transformer les prestations en salaires dans les entreprises d'économie sociale						X
4.	Appuyer l'investissement économique communautaire et le micro-crédit					X	
5.	Informer régulièrement les citoyens des projets de développement économique et touristique envisagés		X				
6.	Miser sur l'économie sociale et le développement durable pour assurer le développement du milieu : • Apporter un soutien technique et financier aux entreprises d'économie sociale (secteurs coopératifs, récupération, etc.) • Rendre disponibles des logements adaptés aux besoins de la population • Reconnaître la contribution des femmes				X		
7.	Le démarrage et le développement d'entreprises de l'économie libérale et de l'économie sociale dans la ville afin d'y créer des emplois et de la richesse					X	

ANNEXE 1.3
L'ACCUEIL DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

N°	Liste des actions et projets recensés lors des consultations	Territoire / Organismes					
		C-B	J-C	I-O	Lévis	Québec	Org. rég.
1.	Site industriel d'intérêt métropolitain à réhabiliter en face du centre R&D Valcartier		X				
2.	Corridor technologique à développer entre le centre R&D Valcartier et le Parc technologique du Québec métropolitain		X				
3.	Prévoir des infrastructures d'accueil pour les entreprises de haute technologie et du savoir					X	X
4.	Leadership positif des élus face au développement				X	X	X
5.	Favoriser l'harmonisation des règlements municipaux au sein des nouvelles villes	X			X	X	X
6.	Veiller au maintien des activités de la Base militaire de Valcartier et à la revitalisation du site industriel		X				
7.	Étudier la possibilité de développer des entreprises qui travailleraient en partenariat avec le RDDC et avec la Base militaire		X				
8.	Déterminer des lieux propices et des conditions favorables aux entreprises manufacturières					X	
9.	Prévoir des espaces industriels en quantité et qualité suffisante pour les besoins futurs					X	
10.	Établir une dominance pour chacun des parcs industriels					X	
11.	Classification des zones et parcs par nuisance					X	
12.	Établir les conditions optimales de cohabitation des zones et usages industriels et non industriels					X	
13.	La mise en place de conditions favorables à l'émergence et au développement d'entreprises					X	
14.	Offrir aux entreprises manufacturières une diversité de choix de localisation à des prix intéressants et un appui pour leur expansion					X	
15.	Maintenir les conditions favorables à la création, l'implantation et la croissance					X	
16.	Créer un environnement propice au développement économique				X		
17.	Mettre en œuvre le Plan directeur des parcs industriels et technologiques (CITEL)				X		
18.	Actualiser le plan stratégique industriel	X					
19.	Favoriser le développement du parc industriel de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et mettre en place un motel industriel		X				

ANNEXE 1.3 (suite)
L'ACCUEIL DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

N°	Liste des actions et projets recensés lors des consultations	Territoire / Organismes					
		C-B	J-C	I-O	Lévis	Québec	Org. rég.
20.	Accroître la capacité d'accueil d'entreprises, notamment dans le secteur des biotechnologies et de la pétrochimie (L'attraction d'entreprises technologiques, un levier de développement)				X		
21.	Promouvoir la responsabilité sociale des entreprises pour qu'elles produisent un bilan social					X	
22.	Élaborer un cadre de référence pour baliser l'acceptabilité sociale des projets de développement économique				X	X	X
23.	Mettre en place une structure d'accueil des promoteurs				X	X	

ANNEXE 1.4
LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

N°	Liste des actions et projets recensés lors des consultations	Territoire / Organismes					
		C-B	J-C	I-O	Lévis	Québec	Org. rég.
1.	Alternance travail-études, comprenant des stages à l'étranger	X			X		
2.	Formation directe en entreprises		X				
3.	Appariement de l'offre et de la demande, en diversifiant les modèles institutionnels de formation de la main-d'œuvre		X		X		X
4.	Améliorer le savoir-être des personnes	X					
5.	Appuyer le projet de la Maison interculturelle					X	
6.	Sensibilisation des citoyens et des entreprises à l'accueil des immigrants pour favoriser une meilleure intégration à l'emploi et dans le milieu	X	X	X	X	X	X
7.	Sensibiliser les ordres professionnels sur la qualification des immigrants diplômés	X		X	X	X	
8.	Promotion des atouts afin d'attirer des immigrants	X					
9.	Rétention des étudiants étrangers					X	X
10.	Programmes pour faciliter l'utilisation des compétences déjà sur place et sous-utilisées (55 ans et plus, handicapés, immigrants, femmes, programmes d'équité en emplois,etc.)				X	X	X
11.	Emplois permanents et bien rémunérés pour retenir les 25 à 44 ans	X				X	
12.	Accessibilité à la propriété et à une meilleure qualité de vie			X	X	X	
13.	Milieu ouvert sur le monde et à la famille				X	X	
14.	Développement de la form	X					
15.	Développer l'accueil des travailleurs stratégiques étrangers qui répondent aux besoins exprimés par les entreprises requérant une main-d'œuvre spécialisée				X	X	
16.	Améliorer la capacité d'attraction et de rétention des immigrants sur le territoire de la CMQ				X	X	
17.	Favoriser les échanges (jeunes, institutions d'enseignement, etc.)	X	X	X	X	X	
18.	Mettre en place des programmes de stages aux niveaux collégial et universitaire	X	X	X	X	X	

ANNEXE 1.5
LA COMPÉTITIVITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES

N°	Liste des actions et projets recensés lors des consultations	Territoire / Organismes					
		C-B	J-C	I-O	Lévis	Québec	Org. rég.
1.	Financement des centres de recherche existants et à venir			X		X	X
2.	Centres de recherches en lien avec les forces locales (énergie à Lévis, horticulture à l'Île d'Orléans)			X	X		
3.	Augmenter l'offre de capitaux de risques		X				
4.	Adapter les capitaux de risques aux différents besoins					X	
5.	Transfert technologique entre le centre de R&D de Valcartier et les entreprises du milieu		X				
6.	Parcelles de recherche directement à la ferme			X			
7.	Liens entre l'Université Laval et les producteurs agricoles			X			
8.	Favoriser le transfert des résultats de la R&D vers les entreprises				X	X	
9.	Soutenir et développer les centres de recherche					X	
10.	Faire de la recherche appliquée, un axe de développement complet, notamment dans les secteurs suivants : robotique et biotechnologies, santé, nutrition, agroalimentaire et génétique, entrepreneurship, techno-pédagogie				X		
11.	Mettre en place un programme de bilans technologiques, à la demande des entreprises, pour améliorer la productivité industrielle				X		
12.	Stimuler le développement de produits porteurs et l'augmentation de la production à valeur ajoutée		X				
13.	Améliorer les conditions propices à l'innovation et aux transferts technologiques				X		
14.	Appuyer, conjointement avec nos partenaires socioéconomiques et du milieu des affaires, la mise en place d'activités de réseautage et de formation permettant d'améliorer les performances des entreprises		X				
15.	Hausser la productivité des entreprises					X	
16.	S'assurer de la présence de capitaux de risques à Québec (installés à Québec)					X	
17.	Embaucher personnes ressources pour faciliter l'exportation dans les petites entreprises	X			X		
18.	Stages en collaboration avec des entreprises des USA pour apprendre l'anglais				X		
19.	Doter le milieu des ressources nécessaires au développement et à l'innovation technologique (Centres de recherche et de développement (R&D), Accompagnement technologique, Programmes de formation)				X		

ANNEXE 1.6
LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE TÉLÉCOMMUNICATION

N°	Liste des actions et projets recensés lors des consultations	Territoire / Organismes					
		C-B	J-C	I-O	Lévis	Québec	Org. rég.
1.	Abolir la téléphonie interurbaine entre les municipalités de la CMQ	X	X	X			
2.	Réseau haute vitesse sur l'ensemble du territoire de la CMQ			X			
3.	Transport maritime plutôt que camionnage pour désengorger le boulevard Sainte-Anne	X					
4.	Favoriser une meilleure concertation entre le port et son milieu					X	X
5.	Modernisation de l'aérogare à l'Aéroport international Jean-Lesage	X	X		X	X	X
6.	Train rapide Québec-Windsor – moyen terme					X	
7.	Prolongement de l'Autoroute 73	X					X
8.	Renforcer la position géostratégique de Lévis, un carrefour autoroutier, ferroviaire et maritime (port en eau profonde)				X		
9.	Faire connaître Québec comme le pôle principal d'attraction et d'implantation des entreprises de distribution pour l'est du Québec					X	
10.	Créer un groupe de travail dont l'objectif serait de préciser les éléments d'intermodalité entre les modes de transport et de proposer une stratégie de mise en place de l'intermodalité						X
11.	Faire une étude sur l'identification et la hiérarchisation de nos besoins en matière de transport ferroviaire, maritime, aérien et autoroutier					X	
12.	Préserver le rôle de Québec comme centre majeur du commerce de détail (Agglomération, Est du Québec)						

ANNEXE 1.7
LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

N°	Liste des actions et projets recensés lors des consultations	Territoire / Organismes					
		C-B	J-C	I-O	Lévis	Québec	Org. rég.
1.	Développer des indicateurs comparatifs de positionnement et de rayonnement de la région métropolitaine					X	X
2.	Développer des alliances stratégiques internationales avec des partenaires extérieurs					X	
3.	Assurer la prospection d'investissements étrangers pour favoriser l'essor et la diversification de l'économie sur le territoire					X	
4.	Favoriser l'ouverture et les occasions d'affaires sur les marchés internationaux					X	
5.	Soutenir le milieu et les entreprises du grand Lévis et de Chaudière-Appalaches dans un contexte économique international				X		
6.	Maintenir les modèles de développement économique spécifiques à Chaudière-Appalaches (développement de l'entreprise privée, PME et technologies appliquées)				X		
7.	Agir de façon ciblée sur la scène internationale				X		
8.	Élaborer une politique de l'internationalisation				X		
9.	Augmenter le nombre et les retombées des échanges internationaux et interrégionaux des entreprises					X	
10.	Développer et faire connaître la « nouvelle image de La Côte-de-Beaupré »	X					
11.	Développer et offrir des feuillets d'information et un site Web afin de se mettre en valeur	X					
12.	Promouvoir la qualité et la diversité des activités des entreprises au Québec et à l'étranger					X	
13.	Augmenter les échanges avec la région de Boston		X				

ANNEXE 1.8
LE STATUT ET LE RÔLE DE LA CAPITALE

N°	Liste des actions et projets recensés lors des consultations	Territoire / Organismes					
		C-B	J-C	I-O	Lévis	Québec	Org. rég.
1.	Veille afin que les fonctions centrales reliées au rôle de capitale demeurent dans la capitale : Comité Québec-Capitale		X	X	X	X	X
2.	Reconnaissance de la CCNQ (budget)					X	
3.	Développer le secteur privé en lien avec l'État (gouvernement en ligne, etc.)		X			X	X
4.	Représentations auprès du gouvernement du Québec pour expliquer les conséquences de ses actions sur notre économie et réclamer un traitement en conséquence		X	X			
5.	Représentations auprès du gouvernement du Canada pour le maintien et le développement de ses activités à Québec (ex.: centres de recherche)			X		X	
6.	Favoriser le secteur d'Estimauville pour la localisation des immeubles gouvernementaux					X	
7.	Image de la capitale : revitaliser le boulevard Sainte-Anne	X					
8.	Aménagement du littoral pour favoriser l'accès au fleuve	X					X
9.	La consolidation et le développement des centres décisionnels associés au rôle de capitale : Cabinets des ministères, sièges sociaux des organismes					X	
10.	Maintenir le niveau d'emplois reliés à l'activité gouvernementale					X	
11.	Une vision commune du développement et de l'aménagement du parc immobilier (Commission de la Capitale-Nationale, Société immobilière du Québec, ministères et élus)					X	
12.	Développer une stratégie afin d'aller chercher un certain nombre de fonctions centrales par année (bureaux ou centres de recherche fédéraux, négociations syndicales, vice-premier ministre résidant à Québec, vices-présidents de sociétés d'État responsables de Québec, politique d'embauche de hauts fonctionnaires résidant à Québec, etc.)			X			X
13.	Maintenir les activités centrales des entreprises privées et sociétés sur le territoire						X
14.	Élaborer une stratégie de communication positive sur la capitale afin qu'elle soit perçue comme étant au service de toutes les régions du Québec				X		X
15.	Obtenir un consensus des acteurs socioéconomiques sur les actions à entreprendre pour la capitale						X

ANNEXE 1.9
LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

N°	Liste des actions et projets recensés lors des consultations	Territoire / Organismes					
		C-B	J-C	I-O	Lévis	Québec	Org. rég.
1.	Échanges entre les services de première ligne aux entreprises (CLD) et les services de 2e ligne (Pôle, Dév. PME)		X				
2.	Favoriser l'accompagnement, le maillage et le réseautage des entreprises		X				
3.	Améliorer le réseautage, les connaissances des ressources et potentialités de développement en vue d'en optimiser l'exploitation (transformation à valeur ajoutée) dans une perspective de diversification et de développement durable		X				
4.	Favoriser la mise en valeur et l'exploitation du potentiel récréotouristique (ex. pistes cyclables, sentiers pédestres, station touristique Duchesnay)	X	X				
5.	Faciliter à l'entrepreneur (futur et actuel) l'accès au soutien technique et financier					X	
6.	Favoriser les conditions d'équilibre dans le commerce de détail					X	
7.	S'assurer que Lévis dispose de tous les services, équipements et outils afin de soutenir le développement d'une ville en croissance de plus de 125 000 habitants (réseau des grands parcs urbains, Centre de congrès et d'expositions, politique familiale)				X		
8.	Stimuler la création d'emplois dans les secteurs d'excellence				X		
9.	Miser sur les partenariats avec l'entreprise privée (Une formule gagnant-gagnant pour mieux soutenir les projets d'intérêt public et contribuer à leur réalisation)				X		
10.	Mettre en œuvre un modèle de développement économique structurant en lien avec les instances régionales de Chaudière-Appalaches. (Conseil régional des élus (CRE), Association touristique Chaudière-Appalaches (ATR), Conseil régional de l'environnement)				X		
11.	Développer des arrimages avec les régions environnantes (Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Bas-Saint-Laurent, Estrie)				X		
12.	Règlement sur l'affichage et l'harmonisation architecturale	X					
13.	Reconnaître la spécificité du secteur de la coopération à Lévis				X		

ANNEXE 1.9 (suite)
LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

N°	Liste des actions et projets recensés lors des consultations	Territoire / Organismes					
		C-B	J-C	I-O	Lévis	Québec	Org. rég.
14.	Développer une vision commune pour la localisation des bureaux gouvernementaux sur le territoire métropolitain					X	
15.	Revitalisation des secteurs d'Estimauville – Boulevard Sainte-Anne et de l'avenue Royale	X				X	
16.	Étendre le concept de la Cité éducative à l'ensemble du territoire de la CMQ					X	
17.	Organisation d'un colloque régional sur les médias afin de favoriser une meilleure attitude face au développement de la région				X		
18.	Positionnement de la MRC dans la nouvelle économie	X					
19.	Travailler de concert avec Pôle et Dév. PME Chaudière-Applaches (concept des filières et grappes industrielles)					X	
20.	Consensus autour des objectifs de diversification économique	X	X	X	X	X	X
21.	Partenariat avec la nation huronne Wendat de Wendake					X	
22.	Appuyer, au besoin, et montrer de l'ouverture à des projets spécifiques, tels que Rabaska				X	X	X
23.	Améliorer l'accessibilité aux produits touristiques des MRC	X	X				
24.	Entente OTCQ/MRC pour la commercialisation des produits touristiques	X	X				
25.	Soutenir le secteur des finances et assurances				X		
26.	Appuyer le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire, des biotechnologies et des nutraceutiques				X		
27.	Qualité de l'offre de service touristique et du réseau d'accueil touristique, incluant le bilinguisme	X	X				
28.	2e et 3e transformation du bois et liens avec centres de recherche de ce domaine	X	X				
29.	Accroître la notoriété de la Route de la Nouvelle-France	X					
30.	Maillage patrimoine/tourisme/agriculture	X		X			
31.	Développement récréo-touristique Baie de Beauport					X	
32.	Maintien du Jardin zoologique et du Parc de l'Aquarium		X			X	
33.	Assurer une meilleure desserte vers le Parc de la Jacques-Cartier		X				
34.	Créer une appellation « Île d'Orléans »			X			

ANNEXE 1.9 (suite)
LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

N°	Liste des actions et projets recensés lors des consultations	Territoire / Organismes					
		C-B	J-C	I-O	Lévis	Québec	Org. rég.
35.	Créer une appellation « Côte-de-Beaupré »	X					
36.	Centre d'interprétation du 1er fromage du Québec			X			
37.	Développer une véritable stratégie de développement industriel à l'ensemble du territoire de la CMQ	X					
38.	Doter le territoire de la CMQ d'une politique scientifique					X	
39.	Appuyer les mesures pour favoriser les productions cinématographiques et télévisuelles					X	
40.	Encourager le développement de l'esprit entrepreneurial très tôt, dans le milieu scolaire, par des initiatives telles que « Cœur vaillant »				X	X	X
41.	Centre d'exploration en science et en technologie pour développer la culture scientifique et de l'innovation chez les jeunes					X	
42.	Le soutien à la création d'emplois structurants dans les secteurs prioritaires (sciences de la vie, santé et nutrition, eechnologies appliquées, matériaux transformés)					X	
43.	Soutenir les créneaux d'activité porteurs de développement, dont notamment les secteurs : manufacturiers, technologiques, agroalimentaires, finances et assurances, secteurs commerciaux, services et institutionnels, culture et tourisme				X		
44.	Promouvoir les produits régionaux et en faciliter la mise en marché		X				
45.	Favoriser la production agricole à haute valeur ajoutée et propice à une transformation sur place		X				
46.	Développer et promouvoir un agrotourisme spécifiquement adapté au contexte de l'Île		X				
47.	Supporter l'organisation et la tenue d'activités événementielles cycliques à saveur promotionnelle		X				
48.	Supporter les entreprises agricoles et agroalimentaires dans la mise en marché de leurs produits	X	X				
49.	Favoriser des pistes d'action en lien avec les réalités du milieu (produits régionaux raffinés, produits maraîchers, élevage, produits de l'érable, produits apicoles, vignobles, horticulture)	X					
50.	Accompagner de façon soutenue les entreprises porteuses du secteur manufacturier		X				
51.	Développement d'un ou de plusieurs concepts « Resort »		X				

ANNEXE 1.9 (suite)
LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

N°	Liste des actions et projets recensés lors des consultations	Territoire / Organismes					
		C-B	J-C	I-O	Lévis	Québec	Org. rég.
52.	Développement de l'accessibilité, de l'accueil et de la commercialisation touristique		X				
53.	Accroître les taux de satisfaction des visiteurs en tourisme					X	
54.	Augmenter le taux d'occupation des chambres					X	
55.	Augmenter la fréquentation des attraits touristiques					X	
56.	Maintenir la part de la région dans les dépenses touristiques canadiennes					X	
57.	Étaler la demande en hiver et en tourisme d'affaires					X	
58.	Consolider les infrastructures en place (stationnements et services d'utilité publique)			X			
59.	Évaluer, proposer des modifications et analyser les coûts de production pour une nouvelle version des outils promotionnels de L'Île d'Orléans (site Internet, guide touristique, audio-guide, carte-napperon)			X			
60.	Poursuivre le développement des circuits touristiques, notamment le patrimoine historique de L'Île, les paysages, etc.			X			
61.	Sensibiliser et encourager les intervenants touristiques de L'Île aux avantages du référencement			X			
62	Un projet intégrateur d'envergure à long terme : « Le Retour au fleuve »	X					
63.	Augmenter la qualité et la capacité de l'infrastructure hôtelière				X		
64.	Encourager l'implantation de nouveaux établissements hôteliers et le développement de la fonction hôtelière				X		
65.	Prioriser le réaménagement récréotouristique du secteur de la Traverse				X		
66.	Valoriser le secteur du Vieux-Lévis sur le plan touristique et patrimonial				X		
67.	Supporter le développement de nouveaux produits reliés notamment au cyclotourisme, à l'écotourisme, au tourisme culturel et à l'agrotourisme				X		
68.	Faire du tourisme d'affaires un levier de développement économique pour Lévis et Chaudière-Appalaches				X		
69.	Contribuer à l'étalement de l'offre touristique sur toute l'année				X		
70.	Développer le tourisme d'affaires				X		

ANNEXE 1.9 (suite)
LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

N°	Liste des actions et projets recensés lors des consultations	Territoire / Organismes					
		C-B	J-C	I-O	Lévis	Québec	Org. rég.
71.	Appuyer l'implantation et le développement d'événements sportifs et culturels				X		
72.	Favoriser l'implantation d'infrastructures sportives et culturelles adaptées aux besoins locaux et régionaux				X		
73.	Mettre en place un bureau permanent d'information touristique	X					
74.	Mettre en valeur les attraits et le potentiel de La Côte-de-Beaupré	X					
75.	Développer des circuits touristiques	X					
76.	Protéger et mettre en valeur la spécificité culturelle de la MRC (Patrimoine architectural, naturel et vivant)		X				
77.	Favoriser l'expression d'une pratique artistique propre à la MRC par la mise en place de lieux de création et de diffusion artistique		X				
78.	Renforcer l'industrie de la culture et des communications, notamment la production audio-visuelle cinématographique et télévisuelle					X	
79.	Supporter l'élaboration d'une politique culturelle pour la MRC de L'Île d'Orléans			X			
80.	Supporter le réseautage des centres d'interprétation de L'Île			X			
81.	Soutenir le développement du journal Autour de L'Île			X			
82.	Favoriser l'accès et la participation à la vie artistique et culturelle				X		
83.	Consolider les lieux artistiques existants et aménager de nouveaux lieux de diffusion				X		
84.	Encourager l'implantation d'un réseau d'équipements dédiés et adéquatement aménagés pour la formation, la création et la production artistique et littéraire				X		
85.	Consolider le financement des organismes culturels reconnus du territoire de Lévis				X		
86.	Offrir des conditions matérielles et organisationnelles favorables à la création, la production et la diffusion des arts et des lettres				X		
87.	Mettre en valeur la richesse et la diversité des patrimoines				X		
88.	Favoriser la revitalisation urbaine, particulièrement au niveau des anciens quartiers				X		

ANNEXE 1.9 (suite)
LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

N°	Liste des actions et projets recensés lors des consultations	Territoire / Organismes					
		C-B	J-C	I-O	Lévis	Québec	Org. rég.
89.	Encourager l'implantation d'équipements destinés à la diffusion des différents patrimoines				X		
90.	Mettre à contribution les intervenants pour diffuser l'histoire de Lévis				X		
91.	Consolider les pôles commerciaux stratégiques					X	
92.	Consolider et diversifier la fonction commerciale (commerces au détail, services, transport et logistique)				X		
93.	Renforcer la culture entrepreneuriale en favorisant la créativité et la solidarité du milieu				X		
94.	Soutenir l'entrepreneurship chez les jeunes				X		
95.	Accroître l'offre de services-conseils spécialisés auprès des entreprises de la région				X		
96.	Soutenir les entreprises dans les différents stades de développement (pré-démarrage, démarrage, en développement)					X	
97.	Développer la culture entrepreneuriale chez les 35 ans et moins					X	
98.	Rendre possible aux jeunes entreprises l'accès à des équipements spécialisés (ex.: incubateurs) à coûts partagés					X	
99.	Adopter une stratégie intégrée entre les divers secteurs afin de favoriser des maillages (tourisme axé sur la nature, la culture, l'agroalimentaire, etc.)						X
100.	Consolider et développer les secteurs de force (assurances, tourisme, recherche, etc.)						X
101.	Augmenter les investissements privés sur le territoire						X
102.	Associer les différents acteurs socioéconomiques dans des cibles communes qui favoriseront la diversification de notre économie						X

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

CHOISIR POUR GRANDIR
Forum économique tenu le 5 avril 2005

Ordre de priorité	Promoteur	Description du projet
1.	Rabaska	Port méthanier pour transbordement du gaz naturel liquéfié (GNL)
2.	Société du 400e anniversaire de Québec inc.	Célébrations du 400e anniversaire de Québec
3.	Aéroport de Québec inc.	Réaménagement de l'Aérogare de l'Aéroport International Jean-Lesage
4.	Centre de recherche de l'Hôpital Laval, Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie	Centre de recherche sur l'obésité et les maladies cardiovasculaires et respiratoires
5.	Institut national d'optique	Centre d'excellence en optique et photonique
6.	Ville de Québec	Liaison ferroviaire à grande vitesse pour passagers Québec - Montréal
7.	Société des parcs de sciences naturelles du Québec inc.	Maintien et développement du Jardin zoologique et du Parc Aquarium du Québec
8.	Boîte à science inc.	Centre d'exploration en science et technologie
9.	Musée national des Beaux-Arts du Québec	Agrandissement du Musée national des Beaux-Arts du Québec
10.	Collège François-Xavier Garneau	Centre collégial de transfert technologique en transport intermodal
11.	Université Laval, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation	Institut des nutraceutiques et des aliments fonctionnels de l'Université Laval – phase II
12.	Parc technologique du Québec métropolitain	Centre d'excellence des technologies en changements climatiques
13.	Théâtre des Gros Becs	Centre de diffusion de théâtre jeunesse
14.	Pôle Québec Chaudière-Appalaches	Centrale d'achat d'approvisionnement en essences nobles
15.	Ville de Québec et Université Laval	Maison du numérique

MRC de la Côte-de-Beaupré

Carrefour Jeunesse – Emploi Montmorency
Centre local d'emploi de la Côte-de-Beaupré
CLD de la MRC de la Côte-de-Beaupré
Congrégation du Très Saint-Rédempteur
MRC de la Côte-de-Beaupré
Municipalité de Boischatel
Municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré

MRC de la Jacques-Cartier

Cantons-unis de Stoneham et Tewkesbury
Carrefour Jeunesse – Emploi Charlesbourg-Chauveau
Centre local d'emploi de Charlesbourg
Centre local d'emploi de Loretteville
CLD de la MRC de la Jacques-Cartier
Corporation de développement socio-économique de Saint-Adolphe
MRC de la Jacques-Cartier
Municipalité de Fossambault-sur-le-Lac
Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval
Municipalité de Shannon
Parc national de la Jacques-Cartier
Société de la piste cyclable Jacques-Cartier / Portneuf
Société des établissements de plein-air du Québec (SÉPAQ)
Station touristique du Lac-Beauport

MRC de l'Île d'Orléans

Caisse populaire Desjardins de l'Île d'Orléans
Chambre de commerce de l'Île d'Orléans
CLD de la MRC de l'Île d'Orléans
MRC de l'Île d'Orléans
Municipalité de Saint-François
Municipalité de Saint-Laurent
Municipalité de Sainte-Famille
Syndicat de l'UPA de l'Île d'Orléans

Ville de Lévis

Ag-bio Centre
Cégep de Lévis-Lauzon
Centre local d'emploi de Lévis et des Chûtes-de-la-Chaudière
Chambre de commerce de Lévis
Emploi-Québec, direction régionale de Chaudière-Appalaches
Société de développement économique de Lévis (CLD)
Transbiotech
Université du Québec à Rimouski, Campus de Lévis
Ville de Lévis

Ville de Québec

Accès transports viables
Administration portuaire de Québec
Aéroport international Jean-Lesage
Boite à science inc.
Carrefour Jeunesse – Emploi de la Capitale-Nationale
Carrefour Jeunesse – Emploi Sainte-Foy
Centre de recherche en géomatique
Chambre de commerce de Québec
Chambre de commerce régionale des entrepreneurs de Québec
Chambre de commerce française au Canada, section Québec
Chambre de commerce italienne, bureau de Québec
CLD de Québec
Commission scolaire de la Capitale
Commission scolaire des Découvreurs
Conseil de la Nation Huronne-Wendat
Corporation de développement économique communautaire de Québec
Emploi-Québec, direction régionale de la Capitale-Nationale
Fonds d'emprunt économique communautaire de Québec
Institut des nutraceutiques et des aliments fonctionnels
Institut national d'Optique
Jeune Chambre de commerce de Québec
Parc technologique du Québec métropolitain
Société de valorisation des applications de la recherche (SOVAR) inc.
Société de développement économique du Saint-Laurent
Syndicat de l'UPA Québec – Jacques-Cartier
Université Laval
Ville de Québec

Organismes régionaux et gouvernementaux

Association touristique régionale Chaudière-Appalaches
Bureau de la Capitale-Nationale
Commission de la Capitale Nationale
Conférence régionale des Élus de Chaudière-Appalaches
Conférence régionale des Élus de la Capitale-Nationale
Conseil central de Québec – Chaudière-Appalaches – CSN
Conseil régional des partenaires du marché du travail de Chaudière-Appalaches
Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Capitale-Nationale
Développement économique Canada, bureau de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches
Ministère des affaires municipales et des régions
Ministère du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation,
bureau de Chaudière-Appalaches
Ministère du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation,
bureau de la Capitale-Nationale
Office du tourisme et des congrès de Québec
Pôle Québec Chaudière-Appalaches
Société canadienne d'hypothèque et de logement
Télé-Université (TÉLUQ)

ACCORD	Action concertée de coopération régionale de développement
ATR	Association touristique régionale
C-B	MRC de la Côte-de-Beaupré
CCNQ	Commission de la Capitale-Nationale du Québec
CHUL	Centre hospitalier de l'Université Laval
CITEL	Corridor industriel et technologique de Lévis
CLD	Centre local de développement
CMQ	Communauté métropolitaine de Québec
CRÉ	Conférence régionale des élus
CRE	Conseil régional de l'environnement
ENAP	École nationale d'administration publique
FIER	Fonds d'intervention économique régional
FLI	Fonds local d'investissement
GNL	Gaz naturel liquéfié
INO	Institut national d'optique
INRS	Institut national de recherche scientifique
I-O	MRC de L'Île d'Orléans
J-C	MRC de La Jacques-Cartier
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MRC	Municipalité régionale de comté
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OBNL	Organisme à but non lucratif
OTCQ	Office du tourisme et des congrès de Québec
PME	Petite et moyenne entreprise
R&D	Recherche & développement
RDDC	Recherche et développement de la Défense du Canada (Valcartier)
RMR	Région métropolitaine de recensement
STL	Société de transport de Lévis
UQAR	Université du Québec à Rimouski



Communauté métropolitaine de Québec

Bâtir. Dans un même esprit.

1130, route de l'Église
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4X6

Téléphone : (418) 641-6249
Télécopieur : (418) 641-6545

Courriel : info@cmquebec.qc.ca
www.cmquebec.qc.ca